



MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN

CNRD - 2024/2025



LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE (1943-1945)

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain
3 montée de l'Abbaye
01130 - NANTUA
Tél : 04 74 75 07 50
musee.resistance@ain.fr
patrimoines.ain.fr

Avec la participation de la DAAC



Coll. Musées départementaux de l'Ain ©Département de l'Ain

SOMMAIRE

Introduction	p.3
1. Une libération provisoire (6 juin – 10 juillet 1944)	p.6
a. L'instauration d'une IV ^{ème} République	p.6
b. Le tribunal militaire	p.14
2. Les comités de libération	p.23
a. Création des comités départementaux de libération (CDL) et des comités locaux de libération (CLL)	p.23
b. Le comité départemental de libération de l'Ain	p.24
c. Le comité de libération de l'arrondissement de Gex	p.30
d. Le comité local de libération d'Ambérieu-en-Bugey	p.36
3. La bataille de Meximieux (1^{er} et 2 septembre 1944)	p.40
a. Le repli allemand stoppé	p.40
b. La bataille	p.41
c. Le bilan	p.42
4. Dortan ou la reconstruction en marche	p.45
a. Un village dévasté	p.45
b. Une cité provisoire	p.47
c. La vie à la cité	p.49
d. Le Grand Brûle, l'autre incendie ravageur	p.51
5. Une libération sous tensions	p.52
a. L'épuration	p.52
b. Règlement de comptes	p.56
Ressources	p.66

Introduction

« LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE (1943-1945) »

Une conjonction de coordination, deux verbes d'action, trois années autour d'un espace géographique déjà bien connu. Le libellé du sujet de la session 2025 du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est concis et clair. Un recentrage est effectué sur l'espace national avec une prise en compte moindre de la dimension européenne de ce concours.

« Notre récompense, ce fut ce bonheur-là. Toute autre désormais va nous paraître fade. Le succès, les honneurs ? Nous savons ce qu'ils valent. Et je sais moi, qu'ils sont d'abord un piège où la noblesse peut sombrer. Ô mes amis, oserais-je vous le dire ? Ce bonheur, aujourd'hui, j'ai peur de le perdre. »¹ Voici ce qu'écrit dans son article « Nous avons été heureux » de septembre 1944, Jean Bruller, dit *Vercors*, résistant et auteur du *Silence de la mer*. Il alerte sur les sentiments contradictoires qui l'habitent au moment de la Libération. Mélange d'exaltation, de joie, de deuil, de nostalgie d'une aventure aux accents épiques parés d'un héroïsme chevaleresque assis sur le sentiment d'appartenance à une « nouvelle élite ». *Vercors* partage ses craintes d'un renouveau déjà – selon lui – avorté mais partagé très largement par la communauté résistante. Il est donc bien question ici d'émancipation et de renaissance.

Le sujet du CNRD nous invite donc à nous intéresser au contexte de la Libération de 1943 à 1945. Tous les actes de construction du processus de reconquête des libertés peuvent questionner la démarche entreprise par les élèves et leurs enseignants. Dans sa dimension spatiale, le ralliement à la France libre des colonies caribéennes au printemps 1943 ou de la Tunisie au mois de mai, la libération de la Corse (septembre-octobre 1943) offrent des perspectives d'études multiscalaires. Pour l'Ain, il est sans doute plus commode de se centrer sur l'espace régional. Aborder le nouveau sujet sous l'angle des libertés publiques, de la démocratie au sens politique notamment est le bienvenu.

Le département de l'Ain, divisé en 1940 entre zone interdite dans le Pays de Gex et zone non occupée pour le reste, est entièrement occupé et partagé entre Allemands et Italiens depuis novembre 1942. Si les premiers actes de résistance se produisent dès 1940-1941, la montée en puissance de la Résistance s'effectue en 1943 et surtout en 1944 au point de faire de l'Ain, rural et forestier, une des principales terres de maquis de France. Les maquis de l'Armée secrète (AS), de l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA) ou des Francs-tireurs partisans (FTP), mènent dès 1943 des actions de sabotages. Les « coups de main » de l'automne 1943 sur l'Intendance générale de l'armée à Bourg-en-Bresse ou sur le chantier de jeunesse d'Artemare permettent aux maquisards aindinois de s'implanter durablement dans le massif jurassien, y compris en plein cœur de l'hiver 1943-1944.

¹Sébastien Albertelli, Julien Blanc, Laurent Douzou, *La lutte clandestine en France, Une histoire de la Résistance 1940-1944*, éditions du Seuil, 2019

Moment où la majorité des camps de maquisards ont eu comme ordre de se disperser, faute de moyens suffisants pour leur survie dans ce contexte hivernal. La capacité à mettre en scène un « légendaire de la résistance » se trouve couronnée dans l'Ain par l'organisation du défilé des maquisards à Oyonnax le 11 novembre 1943, au nez et à la barbe de l'occupant nazi (l'armée italienne s'étant retirée après l'armistice du 8 septembre 1943).

L'acmé intervient au moment du « D-Day ». Le sabotage perpétré par les maquisards de l'Ain contre le dépôt SNCF d'Ambérieu-en-Bugey, qui endommage les machines-outils, un pont tournant et 47 locomotives est une des actions de sabotage les plus spectaculaires. La grande majorité des actions étant plus modestes². Le 8 juin 1944, le chef des maquis de l'Ain, *Romans*, et ses hommes, parviennent à libérer et à contrôler un territoire de 600 km² englobant l'arrondissement de Nantua. Cette sous-préfecture devient par la même occasion le « chef-lieu » des zones libérées. *Romans* proclame depuis la Sous-préfecture la IV^{ème} République et un tribunal militaire est même installé. L'arrondissement de Nantua est précocement libéré jusqu'au 12 juillet avant que les forces de répression nazies se décident à « nettoyer » ce qu'elles considèrent comme un foyer de dangereux « partisans » qui empêchent la retraite en bon ordre de la Wehrmacht. L'opération *Treffenfeld* est déjà la troisième action de répression de l'année 1944 dans notre département et conduit à la destruction de nombreux noyaux villageois (« Grand brûle » dans le Revermont, ou Dortan). Cet épisode « entre libération et refondation » est au cœur du nouveau sujet du concours.

Le premier chapitre de ce dossier fait état de l'avancée des connaissances concernant cet épisode de la Libération provisoire. Vous y trouverez aussi des documents précieux, tel que le témoignage du procureur « provisoire » Fernand Davenas ou des extraits de procès de collaborateurs.

Un second chapitre est consacré aux comités de Libération. Vous pourrez appuyer les travaux de vos élèves sur des documents sources issus des Comités Locaux de Libération comme ceux issus du CLL d'Ambérieu-en-Bugey notamment. La troisième partie est, quant à elle, centrée sur la « bataille de Meximieux », épisode édifiant de la libération finale du département de l'Ain intervenant les 1^{er} et 2 septembre 1944. Un fonds photographique analogique en noir et blanc témoignant de la violence des combats, des témoignages écrits et audio de résistants acteurs de cet affrontement comme Jean Marinet permettent de mieux appréhender cet événement. Deux bandes dessinées récentes (voir bibliographie) peuvent également être exploitées.

La thématique de la Refondation sera abordée dans la quatrième partie à travers l'exemple de la cité provisoire de la commune martyre de Dortan. Une série de clichés montre l'organisation de cette cité lors de l'inauguration par le président de la République Vincent Auriol le 25 mai 1947. Cet épisode permet d'appréhender de manière très concrète la question de la reconstruction matérielle, mais aussi morale et politique avec un retour aux idéaux républicains. Un chapitre final fera référence à la Libération sous tensions. Comme toute question historique, la Libération ne s'est pas réalisée sans questionnements voire affrontements. L'épisode de la « IV^{ème} République » de Nantua du mois de juin a provoqué

²ibid

une véritable « controverse stratégique »³ entre Romans et le CDL. Le présent dossier signale les trois grands actes de ce conflit qui a une incidence sur la mise en mémoire de cette « Libération en deux temps »⁴. Cet épisode est plutôt réservé au niveau lycée car il demande une réflexion ample sur les liens entre mémoire et Histoire ainsi qu'un recul suffisant pour appréhender l'événement dans son contexte.

L'équipe vous souhaite bonne lecture et espère que ce dossier saura combler vos attentes face aux attendus d'un concours exigeant mais passionnant et enrichissant pour vos élèves.

Laissons le mot de la fin à Jean Marinnet, lycéen burgien résistant qui a participé aux affrontements avec la 11^e Panzer Division lors de la « Bataille de Meximieux ». Lors de la journée du palmarès et des récompenses du CNRD du 14 juin 2006, il nous invite à méditer sur le rôle de ce concours si particulier : « *Vous aurez appris qu'on ne doit pas se soumettre à la violence aveugle, à la négation de l'humain. La dignité de l'homme c'est de savoir dire non à l'inacceptable, quel qu'en soit le prix. Vous, les jeunes, citoyens à part entière ou près de l'être, vous devez retenir de vos travaux et recherches qu'il est essentiel d'exercer son esprit critique à l'égard de tout commencement de dérive idéologique qui pourrait conduire à la négation de la République et de ses libertés fondamentales* ».⁵

³ *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis : colloque international de Besançon*, 15-17 juin 1995 / [organisé par l'] Université de Franche-Comté, [l'] Université de Bourgogne, Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon, Belles Lettres. Paris, 1996

⁴ *ibid*

⁵ <https://www.lalande2.com/index.php/contributions-d-anciens-eleves-resistants/jean-marinet/autres-temoignages/intervention-concours-resistance-2006>, consulté le 08/09/2024

1. Une libération provisoire (6 juin – 10 juillet 1944)

a. L'instauration d'une IV^{ème} République

Le 6 juin 1944, l'Etat-major allié ordonne l'application des Plans Vert (sabotage ferroviaire), Bleu (sabotage des lignes électriques et communications) et Bibendum (obstruction des voies de circulation) pour entraver les mouvements de troupes de l'occupant, notamment vers la Normandie où le Débarquement vient d'avoir lieu. Romans, chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) de l'Ain et du Haut-Jura, proclame l'insurrection. L'Armée secrète s'engage ouvertement dans la lutte armée. Les 6 et 7 juin 1944, des groupes résistants paralysent les gares stratégiques d'Ambérieu-en-Bugey et Bourg-en-Bresse en sabotant respectivement 52 et 38 locomotives et leurs plaques tournantes.

La Résistance parvient à contrôler et libérer un secteur d'environ 600 km², s'étendant de Saint-Claude au nord à Hauteville au sud et de Bellegarde-sur-Valserine à l'est à Neuville-sur-Ain à l'ouest. Néanmoins, les barrages routiers dans les zones de plaines en Bresse et Dombes s'avèrent difficiles à tenir. La stratégie, offensive à l'origine, devient, de fait, défensive.

Le 8 juin, Romans proclame la IV^{ème} République à Nantua. Il est nommé préfet à titre provisoire par Alban Vistel, chef régional de la Résistance. Il est assisté par le sous-préfet Georges Dupoizat et le procureur Fernand Davenas. Des Comités de libération sont nommés. La Résistance administre directement ce secteur libéré à l'image de ce qui se passe dans d'autres zones (Ardèche, Cantal, Tarn, Vercors...).

Mais rapidement, l'euphorie laisse place à l'amertume. Dès le 14 juin, les résistants doivent évacuer Bellegarde. Les Allemands déclenchent une offensive massive en juillet, l'opération *Treffenfeld*, particulièrement meurtrière dans le Revermont et le Haut-Bugey. Plusieurs chefs de groupes meurent au combat. Le 12 juillet, Romans ordonne le repli de ses troupes dans le Haut-Jura.

- Le Coq bugiste, du 2 juin 1945. Journal hebdomadaire créé en 1944. Coll. départementales, inv.N1998.15.542

IL Y A UN AN DEJA...

**Comment naquit dans la gloire et l'honneur
la 4^e République de Nantua
première région de France libérée
par les Forces Françaises de l'Intérieur**

PAR LOUIS SEIGNE-MARTIN

Nantua, Juin. — Dans quelques jours, il y aura un an, déjà... Rappelez-vous, c'était le 8 Juin 1944. Comme cette année, en ces dernières semaines de printemps, il faisait un temps magnifique, un temps d'épopée.

La veille, dans l'après-midi, un détachement du Camp « Jo » stationné près de Cize-Bolozon, faisait irruption à Nantua et cernait rapidement l'immeuble de la Gendarmerie. Attaque toute pacifique d'ailleurs, puisque, avec bonne grâce, nos gendarmes, qui avaient reçu l'ordre de rejoindre à Bourg les forces vichystes, se laissaient gentiment « embarquer » dans les camions des Maquisards, dont le glorieux emblème tricolore aux teintes dévorées par les intempéries, était fièrement brandi par les gars bronzés et décidés.

C'ÉTAIT LE 8 JUIN 1944...

Dans la nuit du 7 au 8, l'appel à l'insurrection générale est lancé. Bien avant l'aube, une circulation insolite trouble la quiétude des rues et des chemins. L'Armée Secrète gagne les emplacements prévus. Et le matin, Nantua se réveille dans une atmosphère de guerre. La ville est ceinturée par un cordon d'hommes armés qui interdisent l'accès de toutes les routes et sentiers. Des fusils-mitrailleurs sont mis en position aux points stratégiques. Tandis qu'en hâte, des barrages sont édifiés sur les voies d'accès les plus importantes. On ne peut plus

entrer, ni sortir de Nantua. C'est l'état de siège.

Il est nécessaire, car aussitôt, les arrestations commencent. Et il faut prévenir toutes évasions possibles. Un à un, les suspects sont appréhendés et incarcérés à la Maison d'Arrêt. L'épuration est totale, implacable. Dans le même temps, des agents de liaison transmettent aux différents groupes armés du Secteur l'ordre de mobilisation. Toute la région est ainsi mise en état de défense. La Libération commence...

**LA 4^e RÉPUBLIQUE
DE NANTUA...**

Et le lendemain, 9 Juin, naît la IV^e République de Nantua, première sous-préfecture de la France métropolitaine libérée par les F.F.I. Au même moment, les Alliés délivrent une autre sous-préfecture de France : Bayeux.

Dans une atmosphère extraordinaire, où se mêlent la joie, l'espoir, la confiance et aussi un peu de crainte, les autorités vont organiser le territoire ainsi rendu à la Patrie.

A Nantua, le Conseil Municipal est remplacé par un Directoire, chargé de l'administration de la ville. Les nouveaux édiles procéderont — fait unique en France — à un seul mariage : celui de Julien Lacraz, de La Cluse, dont le frère le Capitaine André Lacraz, est mort tragiquement, il y a quelques semaines.

(Lire la suite en 2^e page)

Comment naquit, à Nantua la 4^e République

(Suite de la 1^{re} page)

Parallèlement, la résistance est organisée sur le plan militaire. Dans toutes les localités, les volontaires affluent et se groupent au sein de l'Armée Secrète. Les formations du Maquis, de l'O.M.A., des F.T.P.F., établissent en hâte, un dispositif de défense, en prévision d'une offensive ennemie, après avoir neutralisé les différents postes allemands encore existants dans la zone libre.

Les autres sont en nombre limité. Heureusement, quelques jours plus tard, le 18 Juin, un important parachutage a lieu, par une radieuse journée dominicale, sur le terrain de Port. Les Nantua-tiens se souviendront longtemps de la majestueuse apparition au-dessus des Monts-d'Ain, des immenses bombardiers amis, qui apportaient leurs pleines cargaisons de F.M., mitraillettes, mitrailleurs, fusils, revolvers, munitions, boîtes de pansements, explosifs, etc...

Il y avait aussi à régler l'importante et grave question du Ravitaillement. C'était là une tâche écrasante que celle d'assurer, dans un pays complètement isolé, la subsistance de plusieurs dizaines de milliers de civils — femmes, enfants, vieillards, malades — et de militaires. Pour cela, les patriotes disposaient des faibles ressources de la demi-douzaine de cantons libérés et... de leur courage. Là également, tout fut prévu, mis au point et exécuté. Il y eut peu ou pas de pillage, ni de désordre. Jour et nuit, les camions de la Résistance, aux fanions tricolores, s'en allaient sur les routes, franchissant les barrages, s'aventurant loin de la zone occupée par l'ennemi. Certains s'en furent jusqu'en Bresse... et revinrent, chargés à bloc. Ainsi, malgré d'immenses difficultés, le Ravitaillement fut assuré.

La Justice, non plus, ne fut pas oubliée. La Cour Martiale, immédiatement constituée, eut fort à faire. Siégeant d'abord au Collège Bichat, puis au Palais de Justice, elle rendit ses sentences, impitoyables et fermes. Plusieurs traîtres payèrent de leur vie leur forfaiture : Il fallait agir vite et frapper fort. Là aussi, ce fut fait.

DEPUIS 1940

POUR LA PREMIÈRE FOIS FLOTTE LA CROIX DE LORRAINE

On ne peut conter ici, dans le détail, ce que fut notre IV^e République. Mais le souvenir du 9 Juin 1944 restera dans la mémoire de ceux qui, à Nantua, vécurent ces heures historiques.

Ce jour-là, donc, se déroula une poignante manifestation.

Vers 18 heures, un immense cortège se forma vers la Gendarmerie devenue le P.C. du Commandement militaire. Derrière les troupes, fraternellement mêlés, personnalités civiles, militaires — figures nouvelles, jaillies avec la Libération, de la nuit d'hier — et la population, joyeusement, s'en vinrent jusqu'à la Sous-Préfecture.

Là, pendant que le détachement présente les armes, dans un silence émouvant, Mme Mercier, dont l'héroïque époux fut ici, la première victime du boche, hisse le drapeau aux trois couleurs timbré de la Croix de Lorraine. C'était la première fois, en France, depuis 1940...

Spontanément, vibrante et unanime, ce fut la Marseillaise. Et la cérémonie se termina, en apothéose, au Monument aux Morts, où pieusement, une gerbe fut déposée.

Réunissant ainsi, par un même lien de souffrance et de sang, les vainqueurs de 1918 et les héros de 1944.

Ce fut simple, mais ce fut beau... Et l'on se souviendra, en terre bugey-sienne...

DANS LA GLOIRE ET L'HONNEUR

Et voilà, comment naquit, dans la gloire et l'honneur, la IV^e République de Nantua. C'était un lourd titre de gloire que tes nôtres devaient, par la suite, chèrement mériter...

Mais, elle marquera à jamais, dans l'Histoire de notre Pays, l'irrésistible volonté et le viril sursaut d'un peuple opprimé, décidé à retrouver, coûte que coûte, sa Liberté.

L. S.

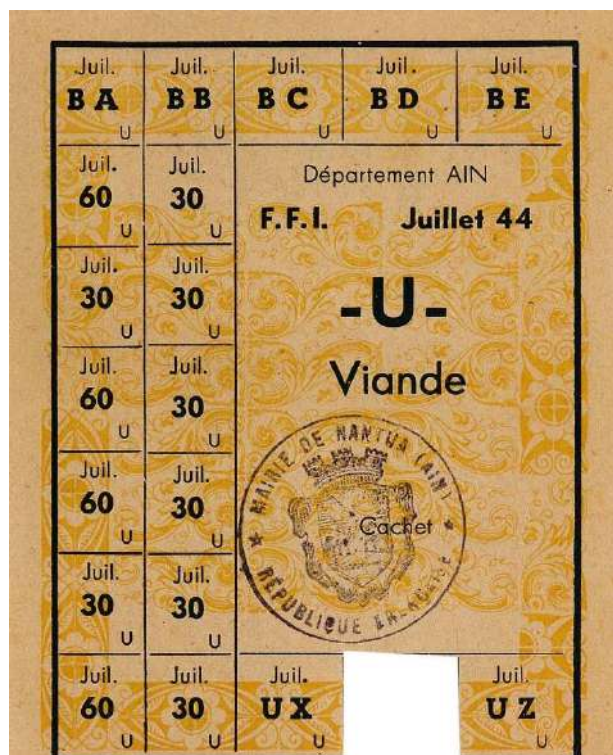
- *Extraits de De la défaite à la victoire - Au Pays d'Alphonse Baudin, Anonyme, 1947. (publiée anonymement, cette brochure est en réalité de la plume de Paulette Mercier. Elle a été rééditée en 1986 par l'association des Amis du musée qui en a précisé l'origine).*

La IV^e République

Le Directoire

La ville était administrée par le directoire municipal installé le premier jour. Il se composait de quinze membres choisis parmi les personnalités résistantes de la ville. Le personnel des administrations, à l'exception de deux collaborateurs, resta en place et se montra très dévoué. Des directoires semblables étaient institués dans tous les villages. Les naissances, les décès, étaient régulièrement enregistrés et les registres de l'état civil ont même consigné un mariage : celui d'un jeune F.F.I. Cette cérémonie a sûrement été unique en France. Les jeunes époux furent félicités par les personnalités militaires françaises et alliées.

Tous les actes du directoire portaient le sceau retrouvé de la République française. Le lendemain de son installation, le directoire reçut officiellement le Colonel Romans et lui offrit un vin d'honneur. Les dames de la Résistance lui remirent une gerbe de fleurs qu'il alla déposer au Monument aux Morts.



Tickets de rationnement pour la viande, édités en juillet 1944. On remarque la mention « F.F.I » indiquant qu'ils ont été produits durant la période de libération provisoire. Coll. départementales, inv. N1998.18.212

Le directoire assurait aussi le ravitaillement. On procéda à un recensement de la population et à la distribution de nouvelles cartes d'alimentation. Les ressources de la commune furent soigneusement inventoriées. Les camions F.F.I sillonnaient les routes et effectuaient des incursions et des coups de main réussis en zone contrôlée par les Allemands. Ils nous apportaient la farine nécessaire, car la partie productrice de blé du département n'était pas entièrement libérée.

Les soldats F.F.I recevaient leurs rations de l'Intendance. Ce n'était pas l'abondance, mais le nécessaire fut assuré à la population. Tout le monde était heureux et personne ne songeait à se plaindre.

Un train d'oranges et de vin d'Algérie, qui se trouvait bloqué en gare de Bellegarde, fut dévié sur Châtillon-en-Michaille ; le vin d'Algérie maintint très haut le moral des troupes et les petits enfants de Nantua et

des environs mangèrent des oranges. Ceux qui étaient nés depuis la guerre n'en avaient jamais vu (sic). La couleur brillante des fruits les enthousiasma, ils mordirent à pleines dents dans l'écorce et... firent l grimace, comme la guenon de la fable.

(...)

Police

La police était assurée par la police locale, sous les ordres de son capitaine. Par mesure de sécurité, il était interdit de se rendre en dehors du canton sans un laissez-passer qui n'était délivré qu'en cas de nécessité.

L'accès au territoire libéré était interdit aux personnes venant de l'extérieur, non munies de laissez-passer émanant des organisations de Résistance. Malgré les précautions prises, il est bien certain que des espions et des traîtres ont pu se glisser chez nous : nos forces en hommes, armes et matériel, ont dû être dénombrées ; mais n'est-ce pas inévitable en tout temps ?

Quatre espions furent arrêtés par le Maquis dans la région de Tenay, et amenés à la gendarmerie de Nantua. Ils furent interrogés et conduits au P.C du Colonel. Condamné à mort, l'officier allemand en civil se mit au garde-à-vous, leva la main et cria : « Heil Hitler »

Un soir, nous avons vu arriver une colonne de prisonniers allemands capturés par le Maquis... Ces prisonniers restèrent à Nantua et furent traités humainement ; ils étaient employés aux diverses corvées quotidiennes.

P.T.T [Poste, télégraphe, télécommunication : service chargé du courrier, des envois et réceptions de télégrammes et des communications téléphoniques, ndlr]

Le personnel des P.T.T se montra très dévoué. Le téléphone fonctionnait activement d'une extrémité à l'autre du territoire libéré. Léonard, le pilier de la Résistance P.T.T dans le département, nous parlait directement de Bourg.

Service sanitaire

Les blessés étaient nombreux, hélas ! car les escarmouches ne cessaient pas. Ils étaient soignés à l'hôpital et la population les gâtait à cœur joie. Les dames de la Résistance les visitaient tous les jours et cherchaient à prévenir tous leurs désirs. Ces dames assuraient aussi un service d'assistance aux familles de déportés résistants et de soldats F.F.I

La vie à Nantua

Parmi les événements qui marquèrent la vie de Nantua à cette époque, un des plus remarquables fut la projection du film du débarquement en Normandie.

Un gros avion de transport britannique, un « Dakota », avait atterri le 6 juillet sur le terrain d'aviation d'Izernore. C'était le premier « Dakota » qui atterrissait en France occupée ; il amenait

plusieurs officiers anglais et américains, et, entre mille choses, le film du débarquement en Normandie et d'autres films de guerre anglais, parmi lesquels « La victoire du désert ».

Une soirée fut organisée au cinéma de Nantua et nous eûmes la grande joie de voir sur notre écran les images de ce débarquement dont nous avons tant rêvé, tant parlé, qui était devenu un sujet de plaisanterie pour nos adversaires, une sorte de semaine des quatre jeudis !

Nos yeux le voyaient enfin ! Nus applaudîmes avec un grand enthousiasme l'image du Général Montgomery, le vainqueur de Lybie.

A l'entracte le Colonel fit son entrée, accompagné de plusieurs officiers anglais et américains arrivés eux aussi, avec le « Dakota ». Ce fut un délire ! Nos amis de l'Union sportive allèrent chercher l'enregistrement de l'hymne suisse d'heureuse mémoire, qui n'avait plus servi depuis 1941 [la mélodie de l'hymne suisse est identique à celle de l'hymne anglais, ndlr] ; la mélodie du God save the King retentit une fois encore ; tout le monde se leva et les officiers anglais crièrent : « Vive la France ».

L'événement le plus sensationnel fut certainement le grand parachutage de la plaine de Port. Le 25 juin, des mesures de sécurité furent prises et l'état de siège décrété dans toute la région. Chacun se soumit de bonne grâce et se demanda ce qui allait arriver.

C'était un radieux dimanche. A dix heures du matin, nous entendons le ronronnement familier des avions ; bientôt ils apparaissent à l'horizon. La joie dilate tous les cœurs. Comme ils sont beaux ! Trente-six forteresses volantes, par groupes de douze, volent à six cents mètres au-dessus de nous, encadrées de chasseurs, dans la lumière du soleil, en un scintillement d'argent.

Les avions semblent se diriger sur Oyonnax, mais tournent soudain et reviennent sur Port, descendent un peu, larguent leurs parachutes... sept cents parachutes, éclatants de blancheur, qui se déploient dans le ciel bleu et descendent lentement. Ce parachutage très important, effectué en plein jour, fut non seulement un spectacle inoubliable, mais encore une démonstration éclatante de la force de nos Alliés. Aucune intervention ennemie n'était venue le troubler ; des stocks d'armes importants allaient pouvoir être distribués au Maquis. L'allégresse et l'optimisme régnaient partout le soir du 25 juin ; l'état de siège fut levé et les rues de Nantua se remplirent de visages radieux.

- Extrait du témoignage de Paulette Mercier enregistré le 3 avril 1996 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain.



Scannez le QR Code pour accéder au témoignage.

- Transcription du témoignage de Paulette Mercier enregistré le 3 avril 1996 par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain



Paulette Mercier en 1944. Coll. Famille Mercier

« Comment s'est passé la libération ? Eh bien nous avons eu une libération anticipée puisque le général De Gaulle avait dit : « il faut que partout il y ait une insurrection ! »

C'était tout à fait dans la ligne, dans l'état d'esprit du colonel Romans qui commandait notre maquis, de répondre présent. Le maquis a occupé Nantua et toute la partie montagneuse du département. Il s'est organisé une sorte de IVème République. Et la vie quotidienne s'est très bien organisée. Il y avait un tribunal. Mais... Le colonel Romans voulait que les choses se passent rigoureusement et le procureur de la République ici était tout un fait un homme de la Résistance, un ami depuis le début ; alors lui a dit : « organisez le tribunal militaire de façon à ce que rien ne se fasse irrégulièrement » Donc les accusés étaient défendus ; c'était l'abbé Bouvet, qui était une vieille figure de Nantua, qui les défendait. Il n'y a rien eu de dramatique ; l'épuration n'a pas été

dramatique, non. On n'avait arrêté quelques personnes mais c'était peut-être plus pour les mettre à l'abri que...

Et malheureusement ça a duré du 6 juin au 12 juillet, un peu plus d'un mois... Mais c'était trop beau pour durer. Les Allemands ne pouvaient pas tolérer ça.... Ils ont envoyé des troupes auxquelles on ne pouvait pas résister. Il y avait des barrages ; ils ont fait tout ce qu'ils ont pu. Mais ils ont été obligés encore d'appliquer leur tactique de s'échapper vers les montagnes et les Allemands se sont rabattus sur la population civile. Ça a été des représailles horribles.

Moi j'ai été obligée de partir parce que j'étais la première personne qu'ils ont cherchée en arrivant. La libération définitive, je n'y ai pas assisté parce que j'étais encore dans le maquis. Quand les Allemands sont arrivés, je me suis réfugiée dans la montagne, je me suis occupée d'un groupe de blessés. Mais c'est sûr lorsque les Américains sont arrivés c'était sûrement la joie ! Les Allemands sont partis, il n'y pas eu vraiment de bataille. Comme je n'y étais pas, je ne... mais je sais que ça s'est passé on ne peut mieux. Les enfants, au début quand ils les ont vus arriver, mais qu'est-ce que c'est ? est-ce que c'est encore des Allemands ? Puis ils ont donné du chewing-gum aux enfants ! Alors ça c'était signé la présence américaine.

Alors pour moi, vraiment avec ça, pour moi, la guerre était finie. Parce que je n'avais aucune ambition politique, absolument rien. Ce que je voulais c'était que l'Allemagne soit battue. L'Allemagne était battue. On a voulu que je fasse partie du premier comité de libération départemental, j'en ai fait partie. Mais vraiment, moi justement, je n'étais pas du tout pour la vengeance. Je disais : « la guerre est finie. Les gens se sont trompés. Maintenant il n'y a quand même plus de danger. La plupart sont revenus et ont évolué.

Ce n'est pas la peine de chercher dans leur passé, de vouloir... » Non je n'ai pas voulu prendre parti. Je ne voulais pas faire de politique parce que j'avais vu comment se passaient les luttes politiques déjà dans la clandestinité et vraiment je ne me sentais pas du tout armée pour ça. Il fallait avoir une ambition que je n'avais pas. J'étais incapable de mentir, de dire des choses que je ne pensais pas. Bien sûr ma vie était brisée mais la guerre était finie. »

Biographie de Paulette Mercier, née Perrottet (1911 – 2006)

Née en Ardèche, Paulette descend d'une longue lignée de protestants, habitués à lutter contre les persécutions. Après ses études, elle épouse Emile Mercier en 1935. Ils s'installent à Nantua, comme pharmacienne et médecin. Quatre enfants naissent entre 1937 et 1943. L'annonce de la demande d'armistice par Pétain le 17 juin 1940 marque une rupture : tous deux rejettent catégoriquement la défaite.

Déterminée à agir, Paulette intègre une organisation protestante qui cache des Juifs avant de les évacuer vers la Suisse. Elle rejoint également le réseau d'évasion *Pat O'Leary* qui organise le rapatriement d'aviateurs britanniques. Elle diffuse la presse clandestine. De nombreuses réunions de résistants ont lieu au domicile des époux Mercier.

Fin 1942, Emile devient responsable du secteur Armée secrète de Nantua et organise avec Paulette un Service de santé destiné à soigner malades et blessés des maquis. Malgré l'arrestation et l'exécution de son mari, le 14 décembre 1943, Paulette choisit de poursuivre leur engagement.

Le 12 juillet 1944, elle accompagne un groupe de blessés résistants cachés dans la forêt. Elle veille sur eux malgré la présence toute proche de l'ennemi qui l'a surnommée « la Führerin ». Le groupe est évacué vers le Haut-Jura où elle organise avec un chirurgien anglais un hôpital de campagne.

Après la Libération, elle participe en tant que "personnalité" au Comité départemental de libération. Les décennies suivantes, elle contribue à diffuser la mémoire de la Résistance auprès des jeunes générations et soutient la fondation du musée de la Résistance par son fils Pierre. Femme d'une grande culture, Paulette a fait preuve tout au long de sa vie d'un grand courage et d'un profond humanisme.



Paulette et Emile Mercier avant la Seconde Guerre mondiale.
Coll. Famille Mercier

b. Le Tribunal militaire

Fernand Davenas, procureur de la République exerçant au sein du tribunal de Nantua depuis janvier 1941, engagé dans la Résistance dès ses débuts, organise un tribunal militaire. Officiellement actif du 18 juin au 17 juillet 1944, il se compose d'un officier président assisté de quatre juges officiers ; l'accusation est soutenue par un ancien avocat de Belfort, Georges Netter, qui occupe la fonction de commissaire du Gouvernement provisoire. Les prévenus peuvent choisir librement leur défenseur. Le plus souvent, ils demandent l'abbé Bouvet. La plupart d'entre eux n'ont ni les moyens financiers, ni le temps d'engager un avocat. L'instruction des affaires est assurée par quatre juges et suivie par le procureur. Les séances du Tribunal sont publiques et les honneurs militaires sont rendus.

Parmi les inculpés, sept sont condamnés à mort pour trahison ; quatre sont effectivement exécutés et trois libérés par les Allemands le 12 juillet 1944.

- *Discours prononcé par Fernand Davenas le 20 juin 1944 lors de la création du Tribunal militaire de Nantua. Coll.départementales, inv. 2016.01.16*

[L'expression *cedant arma togae* utilisée à la fin du premier paragraphe de la première page est une locution latine, littéralement traduite par : « que les armes cèdent à la toge ». C'est le premier hémistiche d'un vers de Cicéron. Cette sentence s'emploie pour signifier la supériorité du pouvoir civil sur le pouvoir militaire, représenté par les armes, cédant le pas au gouvernement civil, qui arbore la toge, ndlr]

Au moment de laisser mon siège d'accusateur public au représentant de votre Justice Militaire, je dois vous dire que je le fais avec confiance, et je m'incline devant cette nécessité que connaissaient les anciens puisque ce jour s'applique la devise latine "Cedant arma togae"

Avant de me retirer, permettez-moi, en ma qualité de magistrat professionnel et de Français qui n'a jamais cru à la défaite totale de notre patrie, de vous donner non pas des conseils, mais quelques directives qui ne sont que l'expression des pensées et de la volonté de notre Chef le Commandant NOMANS, qui m'a confié la redoutable tâche de constituer votre juridiction suivant les principes et règles admises et éprouvées par des années de pratique militaire et judiciaire .

Officiers, vous connaissez les difficultés qu'il y a pour former un chef, et à son tour celui-ci se donne à la tâche de former des combattants .

Etre capable de juger un coupable quelqu'il soit, quelque soit la faute connue est aussi une mission délicate qui requiert des qualités personnelles.

C'est pourquoi je vous demande, pour rendre cette justice que tout le monde attend d'être impartiaux, objectifs et s'il le faut impitoyables .

Juridiction militaire, dans des circonstances où l'ordre public doit régner à tout prix pour assurer le succès de vos armes, vous devez frapper avec une sévérité extrême les traîtres, les fauteurs de trouble, les profiteurs de nos malheurs, et ceux qui avec nos difficultés journalières veulent faire leur fortune personnelle.

...

ou satisfaire leurs ambitions .

Vous contraindrez par vos décisions ceux qui n'ont pas encore compris que nous sommes unis dans le même combat et par là s'il le faut, les mécontents, les retardataires, les opportunistes, les détracteurs conscients ou inconscients de notre mouvement de libération nationale plieront ou s'effaceront .

Toutefois, jugez aussi à votre coeur, car il faut que cette qualité bien française qui est l'oubli des injures, et le pardon, soit la vôtre . Parfois une mesure de mansuétude pourra ramener à nous des égarés par une propagande habile .

Je vous demande instamment que ce prétoire, soit pour vous comme pour nous Magistrats civils, un sanctuaire où ne pénètrent jamais l'opinion publique, les passions , les questions de , les différences .

Elevez votre raison, écarterez vos sentiments personnels, faites sur vous cet effort indispensable, c'est à cette condition seulement que vos décisions sévères seront acceptées par tous .

Vous êtes épiés, il vous appartient de désarmer vos adversaires et de donner confiance à ceux qui attendent de vous la récompense de leurs efforts et de leurs souffrances .

Il est nécessaire que parmi vous, figurent à chaque audience 2 Officiers des formations de ceux que notre Chef appelle "ses petits" pour qu'après ils disent à leurs hommes que leurs ennemis implacables sont frappés à toute la fermeté nécessaire, et que le châtiment suprême est infligé à ceux qui voulaient en les présentant comme des bandits les faire disparaître après les avoir torturés .

.....

Puisque le mot torturer vient d'être prononcé, je vous demande à vous Officiers du Maquis, qui demain sera l'élite d'une nouvelle armée Française, d'éviter que vos hommes ne fassent justice eux-mêmes, et ne se livrent à des voies de faits qui peuvent s'excuser, mais qui habilement exploités vous feront passer pour ce que vous n'êtes pas, c'est-à-dire des Chefs de bandes .

Je vous demande aussi d'aider ceux qui ont accepté la tâche d'instruire les dossiers pour vous permettre à vous de rendre une décision juste .

Lorsque vous arrêtez un suspect ou un criminel, recueillez immédiatement les témoignages, rassemblez les preuves matérielles, aidez la police, et ne permettez pas que par une précipitation exagérée des preuves disparaissent .

Je sais aussi que vous voulez une Justice rapide, je suis d'accord avec vous, il n'est pas l'heure du Maquis de la procédure, et des atermoiements, mais croyez bien, que pour obtenir cette justice rapide et impitoyable il faut que chacun comprenne qu'il ne suffit pas de dire de quelqu'un "qu'il est un suspect" pour que sans autres preuves, il puisse être jugé et châtié .

Actuellement, plus de 200 personnes sont arrêtées sur le territoire libéré, et sur cette masse, 30 dossiers à peine peuvent être instruits régulièrement, pour les autres il faut faire le travail qui n'a pas été fait .

Je n'ignore pas que certains ont dit qu'ils trouvaient que votre Justice était trop lente, ce n'est pas la faute du Commissaire du Gouvernement et des Juges d'Instruction, mais des conditions dans lesquelles les arrestations ont été faites .

Il fallait parer au plus *pressé*, empêcher aux ennemis

de la patrie de nuire, c'est fait, à nous maintenant de discerner le coupable vrai, du suspect et de l'innocent, et de vous déférer des dossiers où votre conscience pourra s'accorder avec votre volonté de châtier .

Ne soyez pas trop exigeant de vos Juges d'Instructions, ce ne sont pas des pagistrats de profession, ils travaillent avec acharnement, et exécutent avec une conscience patriotique admirable les tâches qui leur ont été confiées .

J'ai fini, car l'heure n'est pas aux phrases, et chacun d'entre nous doit retourner aux travaux que la patrie exige de lui .

Je quitte mon siège, assuré que votre Tribunal, comme celui auquel j'ai l'honneur d'appartenir ne rendra des jugements qui n'ont qu'un seul idéal, l'Union totale des Français dans une France libre, où chaque homme obtiendra les garanties de la Liberté individuelle de sa personne et de son esprit .

Nantua, le 20 Juin 1944.

- *Plaidoiries rédigées par l'abbé Bouvet*

L'abbé Joseph Bouvet, aumônier militaire à Metz, se trouve replié à Nantua en juin 1944. Il est désigné par les autorités de la Résistance comme avocat d'office au Tribunal militaire du 18 juin au 17 juillet 1944. Les documents ci-dessous sont des notes de préparation, parfois très rapides, de ses plaidoiries, retranscrites et données au musée. A la fin de chaque plaidoirie figure la peine finalement infligée à chaque prévenu. Les noms ont été volontairement effacés dans le cadre de cette publication pour le Concours national de la Résistance 2024 - 2025

- *Plaidoirie pour le procès de D., Abbé Bouvet, juin 1944. Documentation du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain*

D[] Jules.

D[] a certainement travaillé pour la Résistance.

Autre certitude: D[] a livré.

Il a livré sous la contrainte allemande. On sait comment la Gestapo sait faire.

A-t-il livré seulement cette fois sous la contrainte, ou bien s'est-il mis au service de l'Allemagne ?

- Paroles de sa femme à l'arrivée du Maquis...

- Lettre du fils H[] à sa mère: D[] a fait des saletés:

- Arrestation de H[]: c'est l'enfant qui a désigné P[].

Etrange que D[] aurait demandé à l'enfant: " celui-là est-il bien P[] ?"

- Pour les familiarités avec les Allemands reprochées à D[] par Mme P[]: cigarettes, liberté d'aller uriner, etc... C'était des gendarmes de La Cluse.

- Mme P[] a la conviction que D[] a livré son mari... parce que au bout de trois jours de prison, il a été libéré pour avoir Félix; elle, a fait huit jours pour un poste émetteur.

Témoins: C[] Joseph, de Martignat:

" ...C'est alors qu'il (D[]) a fait venir la Gestapo, qui a procédé à 16 arrestations."

" Trois jours après l'arrestation de P[], D[] est venu chez moi, à Martignat, accompagné d'un nommé...; il m'a dit qu'il avait été surpris de voir le nommé C[] dans les locaux de la Gestapo à...".

F[] :

" J'ai appris par la rumeur publique, lettre à H[] ...Je ne puis affirmer que la lettre mentionnait ce que je viens de vous dire."

Madame P[] :

" Voyez ces bandes de salauds, dans quel état ils nous mettent... Arrêté entre Cerdon et Poncin, D[] va aux cabinets, il demande du feu aux Allemands...

A mon arrivée en gare de Martignat, j'ai su que D[] était rentré depuis une semaine. A ce moment, j'ai su qu'il travaillait

pour les Allemands, il n'y avait plus de doute possible. "
Tous ces témoignages , pas très convaincants. Clémence.

Condamné à mort le 29. 6.44

Recours en grâce le 30. 6. 44

Refusé le 1. 7. 44

Fusillé le soir.

- *Plaidoirie pour le procès de Mme F., Abbé Bouvet, juillet, 1944. Documentation du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain*

Madame F [redacted], née G [redacted].

La justice est représentée portant une balance. Non seulement la justice humaine, mais aussi la justice divine, celle qui ne risque pas de se tromper. Sur un plateau, ce qui est mal; sur l'autre ce qui est bien.

Permettez-moi, pour le cas de Mme Follet, de vous supposez munis de cette balance, la balance de la justice; vous êtes des juges, et je vais garnir les plateaux.

I- Ce qui est mal.

Mme F [redacted] a certainement eu tort de prononcer les paroles qu'on lui reproche. Elle le reconnaît; je n'ai pas à discuter. Mais Mme F [redacted] est une névrosée, depuis surtout une opération très grave subie il y a quelques années. Cette femme, dont les nerfs sont malades - tout le monde le sait à Brénod-, voit son mari entouré de mitraillettes; elle a peur, elle perd la tête, et les mots de "bandits" sortent de sa bouche. Messieurs, vous connaissez la femme, la femme en général, beaucoup mieux que je puis la connaître moi-même. Je suis certain que vous réduirez à sa plus simple signification le geste de l'inculpée.

Pour la seconde inculpation: " les Allemands arrivent ", je suis étonné que l'accusation retienne ces paroles, puisque Mme F [redacted] n'a fait qu'interpréter ce que leur avait annoncé le chef du Maquis, qui avait réuni sur la place publique certaines personnes de Brénod. Ce chef a dit: "Nous prenons des précautions, parce que les Allemands sont à 20 kilomètres". Les deux personnes qui accusent Mme F [redacted] du propos incriminé, - personnes étrangères au pays d'ailleurs - n'avaient pas assisté à la réunion sur la place; autrement, elles n'auraient pas fait grief à Mme F [redacted] de ses paroles. Je charge donc le plateau de gauche de votre balance... je constate qu'il ne tombe pas bien bas: les griefs ne sont pas très lourds.

2- J'arrive à l'autre plateau, celui de droite, celui du bien qui a été fait.

Le mari de Mme F [redacted] a fait un bien énorme dans la commune. Il a créé le comité d'entraide aux prisonniers; fait de multiples démarches auprès de la Croix-Rouge pour le déblocages des marchandises; organisé

des collectes de toutes^Y pour les prisonniers et leurs familles: denrées alimentaires, vêtements, livres, argent...Il a créé le Comité des Inter-
nés, pour lequel il a accumulé un stock important de marchandises, et
des sommes également importantes. Il a obtenu des secours de la Caisse
des Vétérans de Terre et de Mer pour des vieux soldats de Brénod. Tout
ça, il l'a fait avec l'aide, et souvent à l'instigation, m'a-t-il dit,
de sa femme, de sa femme que vous avez à juger.

Je mets cette bonne action dans le plateau de droite de la balance. Et
il descend bien bas, ça pèse lourd.

Ce n'est pas tout. J'ajoute ceci. Quand les Allemands sont venus à Brénod,
au début de février 44, Mme F [] a été la seule femme à tenir tête aux
Allemands,; elle a réussi à les empêcher de brûler la maison de son
beau-frère, si bien que les femmes de Brénod lui couraient après, lui
disant: " Mme F [], dites-leur de ne pas brûler notre maison."

Comme les Allemands lui demandaient de leur nommer les gaullistes, elle
a répondu: " Messieurs, je suis française". Les Allemands lui ont pris
son poste de T.S.F.

Mon plateau de droite de la balance est très chargé, et l'emporte de
beaucoup sur celui de gauche.

Messieurs les juges, jugez; mais en vous souvenant que Mme F [] a
déjà fait trois semaines de prison préventive. Alors, m'appuyant sur le
réquisitoire de...qui est plutôt favorable à l'inculpée, je vous demande
un jugement qui libérera ce soir Mme Follet, et la rendra à ses enfants
et à son mari.

5 jours de prison.

2. Les comités de libération

a. Création des comités départementaux de libération (CDL) et des comités locaux de libération (CLL)

Le Conseil national de la Résistance (CNR) est formé au printemps 1943 pour unifier les mouvements de la Résistance jusqu'alors politiquement divisés. Présidé par Jean Moulin puis Georges Bidault, il regroupe huit mouvements de la Résistance française, des représentants des syndicats et de partis politiques. Il organise en France des comités départementaux de Libération (CDL) et élabore une charte qui formule les principales options et directions de la IV^{ème} République : indépendance politique et économique de la France ; châtement des collaborateurs ; rétablissement du suffrage universel et des libertés publiques ; réformes économiques, sociales, éducatives et coloniales.

Pour Charles de Gaulle, il est important que les Alliés trouvent à leur arrivée une administration nouvelle représentée par le CDL et par le commissaire de la République afin que soit écartée toute ingérence étrangère, même alliée (notamment américaine). Il s'agit de garantir l'indépendance de la France. Le CDL doit installer le nouveau préfet et jouer auprès de lui un rôle consultatif. D'autre part, le CDL doit neutraliser les suspects, contrôler presse et radio et aider à la mise en place des nouveaux fonctionnaires en indiquant les noms de résistants ou sympathisants susceptibles de remplir des fonctions immédiatement.

Les comités départementaux de Libération (CDL) sont créés dans le cadre de l'ordonnance du 21 avril 1944 portant organisation des pouvoirs publics en France à la Libération. Dans chaque département, ils doivent préparer la libération du territoire et après celle-ci devenir des auxiliaires des autorités.

A la Libération, les CDL reçoivent le pouvoir d'homologuer des CLL (Comités locaux de libération) appelés à remplacer les conseils municipaux (ou délégations spéciales) désignés par Vichy : les anciens conseillers révoqués sont rappelés et les CDL font appel à des résistants reconnus et à des citoyens ayant eu une conduite irréprochable vis-à-vis de l'ennemi pour compléter ces assemblées provisoires.

Les CLL participent localement au redémarrage du pays et leur existence prend fin avec les élections municipales de 1945, premières élections auxquelles participent les femmes qui sont également éligibles. Une grande partie des membres des CLL est élue et les résistants y figurent en bonne place.

b. Le comité départemental de libération de l'Ain

Le CDL clandestin qui se constitue dans l'Ain à la fin de 1943 comprend cinq à huit membres, dont trois à cinq résistants locaux et deux à trois personnalités représentant les grandes tendances politiques et syndicales résistantes ; il est prévu qu'à la Libération le CDL accueille en plus de nouvelles personnalités choisies. Le socle du premier CDL de l'Ain est constitué de cinq membres :

- René Greusard, "Duplex", syndicaliste de l'ex-Confédération générale des travailleurs (CGT), également président du directoire des Mouvements unis de Résistance de l'Ain.
- Le docteur Bertrand Berkovitch, "docteur Ber", représentant le Parti communiste et le Front national⁶ dont on ne sait rien (même pas l'orthographe de son nom !) ou presque, mais qui va prendre un ascendant très fort sur le CDL.
- Jean Blandon, syndicaliste de l'ex-CGT à la Tréfilerie-câblerie de Bourg, membre du directoire des Mouvements unis de Résistance (MUR).
- César Monnet, syndicaliste, un des leaders de l'ex-Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) de l'Ain.
- M. Mornay, représentant de l'ex-SFIO (section française de l'Internationale ouvrière).

D'autres personnes participent au CDL à titre consultatif et assistent de temps à autre aux travaux du CDL clandestin :

- Eugène Vérel, "Léonard", syndicaliste PTT, responsable du NAP (Noyautage des administrations publiques) au directoire des MUR.
- Jean Villancher, "Rech", militant laïque, responsable des faux papiers au directoire des MUR.
- André Cochet, "Pélissier", de Libération, magasinier à Ambérieu-en-Bugey.
- Le docteur Poncet, directeur des services de santé dans l'Ain.

⁶ Front national : il s'agit du Mouvement résistant fondé par le Parti communiste français.

- Henri Germain, "Georges", secrétaire du directoire des Mouvements unis de Résistance.
- Henri Durand, "Bourbon", du secteur Armée secrète C8 (autour de Villars-les Dombes, Chalamont, Vonnas, jusqu'aux rives de Saône, Thoissey)
- M. Bousset du MLN (Mouvement de Libération nationale).
- A ces noms, il faut ajouter celui de Paulette Mercier, veuve du docteur Emile Mercier, exécuté par les Allemands en décembre 1943, et elle-même membre active de la Résistance. Elle intègre ce comité à la Libération. Elle indique dans son témoignage (cf partie La libération provisoire) avoir été peu active dans le CDL et n'y avoir siégé que quelques mois. Mais cette présence féminine dénote dans le contexte de l'époque.

La quasi-totalité des membres du CDL habitent à Bourg et ses environs proches. Les réunions du CDL ont pour but de préparer l'Insurrection et l'après Libération, mais compte tenu des difficultés de liaison, du secret à observer et de la nécessité de changer fréquemment de lieux, le CDL est rarement au complet et l'absence de traces écrites ne permet pas de rendre pleinement compte des décisions prises au cours des séances.

- *Réponse du Comité de libération de l'Ain à la note de Romans du 1^{er} mai 1944 (4 mai 1944), Archives départementales de l'Ain, 224J5*

Alors que le département subit encore la terrible occupation allemande, le Comité départemental de libération de l'Ain est déjà actif. La lettre ci-dessous laisse apparaître de vives tensions entre le CDL et Romans, chef des Maquis de l'Ain. Ce dernier se voit reprocher ses velléités d'indépendance vis-à-vis des instances de la Résistance départementale et de leurs décisions qu'il feint d'ignorer ou refuse d'appliquer. Quelques semaines plus tard, Romans est nommé préfet d'une zone provisoirement libérée dont ses troupes ont pris le contrôle. (cf Partie Libération provisoire).

Le 4 mai 1944.

Le Comité De L'Ain au Capitaine Romains.

Réponse à la note du 1. mai 1944.

À la date du 1 mai 1944. vous nous demandez de vous faire part de nos desirs et de nos suggestions. ... Ce ne sont pas des suggestions que nous avons à vous faire; nous vous demandons simplement d'obéir avec discipline nos décisions.

Votre attitude d'opposition systématique à notre égard est désapprouvée par toutes nos organisations de Résistance; vous nous avez montré le peu de cas que vous faites des décisions du Comité de Libération Départemental qui a la charge de contrôler votre gestion et votre action. Votre méthode de vous faire représenter ^{successivement} par les uns et les autres est inadmissible et contraire au système le plus élémentaire de sécurité. Si elle vous permet de vous informer de notre travail, elle n'apporte aucune contribution positive à la solution de nos problèmes.

- 1° Nous vous avons remis depuis deux mois une liste de dix dangereux miliciens et agents de la Gestapo. La plupart de ces individus se promènent en pleine jour et seul votre corps franc "spécialisé" n'arrive pas à les atteindre.
- 2° Depuis 3 semaines nous vous avons fait connaître nos objectifs insurrectionnels, vous n'avez encore rien fait pour nous donner les armes nécessaires à leur réalisation.
- 3° Il y a deux mois vous avez promis de donner des armes au T. F. P., voilà deux un mois et demi que vous êtes en liaison avec eux, et à la date de ce jour 4 mai vous n'avez pas encore trouvé le moyen de leur livrer une seule arme.
- 4° Vous vous êtes engagé conformément à une décision de notre Comité de Libération à nous donner régulièrement des communiqués d'information, mais comme pour tout le reste, vous n'avez pas tenu parole. Cet état de chose ne peut pas durer. Au service de la France, nous n'avons pas le temps de jouer à cache les uns avec les autres. Nous sommes décidés à imposer à tous l'unité d'action et la discipline indispensables. Sur ce point il n'existe aucune divergence au sein du Comité de Libération Départemental et quelles que soient les personnalités dont il se compose sa position ne peut être qu'identique à cet égard. Les informations armées doivent être placées sous son contrôle, conformément aux directives constantes du Conseil National de la Résistance.

Nos jeunes camarades du Maquis, ne sont pas des mercenaires dont un chef - quelle que soit sa valeur pourrait disposer à son gré; ils ont été recrutés par nos organisations, par la propagande active

De nos centaines de militants qui courent les mêmes risques que vous. Par notre action quotidienne, nous enveloppons les maquis dans une atmosphère de sympathie et de confiance, alors que vous critiquez nos organisations et leurs militants devant vos hommes que vous les excitez contre nous "les politiciens". Tous ne saurez rien faire sans l'appui constant de nos organisations et vous seriez buse, si vous agissiez contre les. C'est bien d'avez su gagner la confiance de nos alliés; Il vous reste à mériter celle du Comité de Libération Départemental.

En Conclusion, nous vous demandons d'assister en personne à notre prochaine réunion, mardi 9 mai à 10 heures précises et de nous apporter un inventaire sincère des armes, du matériel et des fonds que vous avez reçus. Il faut que dès aujourd'hui vous preniez les dispositions nécessaires pour que dans les cinq jours qui suivront la réunion, toutes les armes et le matériel soient répartis entre toutes les formations armées du Département, conformément aux directives mêmes de la Région.

Le Comité de Libération de l'Ain.

- *Transcription de la réponse du Comité de libération de l'Ain à la note de Romans du 1^{er} mai 1944 (4 mai 1944)*

Le 4 mai 1944

Le Comité de l'Ain au Capitaine Romans

Réponse à la note du 1 mai 1944

A la date du 1 mai 1944 vous nous demandez de vous faire « part de nos désirs et de nos suggestions » ... Ce ne sont pas des suggestions que nous avons à vous faire, nous vous demandons simplement d'exécuter avec discipline nos décisions.

Votre attitude d'opposition systématique à notre égard est désapprouvée par toutes nos organisations de Résistance ; vous nous avez montré le peu de cas que vous faites des décisions du Comité de Libération départemental qui a la charge de contrôler votre gestion et votre action. Votre méthode de vous représenter successivement par les uns et les autres est inadmissible et contraire au système le plus élémentaire de sécurité. Si elle vous permet de vous informer de notre travail, elle n'apporte aucune contribution positive à la solution de nos problèmes.

Nous vous avons remis depuis deux mois une liste de dix dangereux miliciens et agents de la gestapo. La plupart de ces individus se promènent au grand jour et seul votre corps franc « spécialisé » n'arrive pas à les atteindre.

Depuis 3 semaines nous vous avons fait connaître nos objectifs insurrectionnels, vous n'avez encore rien fait pour nous donner les armes nécessaires à leur réalisation.

Il y a deux mois vous avez promis de donner des armes au FTP, voilà un mois et demi que vous êtes en liaison avec eux, et à la date de ce jour 4 mai vous n'avez pas encore trouvé le moyen de leur livrer une seule arme.

Vous vous êtes engagé conformément à une décision de notre Comité de Libération à nous donner régulièrement des communiqués d'information, mais comme pour tout le reste, vous n'avez pas tenu parole... Cet état de chose ne peut pas durer. Au service de la France, nous n'avons pas le temps de jouer à cache les uns avec les autres. Nous sommes décidés à imposer à tous l'unité d'action et la discipline indispensable. Sur ce point il n'existe aucune divergence au sein du Comité de Libération départemental et quelles que soient les personnalités dont il se compose sa position ne peut être qu'identique à cet égard.

Les formations armées doivent être placées sous son contrôle, conformément aux directives constantes du Conseil National de la Résistance.

Nos jeunes camarades du Maquis, ne sont pas des mercenaires dont un chef – quelle que soit sa valeur pourrait disposer à son gré ; Ils ont été recrutés par nos organisations, par la propagande active de nos centaines de militants qui courent les mêmes risques que vous.

Par notre action quotidienne, nous enveloppons les maquis dans une atmosphère de sympathie et de confiance, alors que vous critiquez nos organisations et leurs militants devant vos hommes, que vous les excitez contre nous « les politiciens ». Vous ne saurez rien faire sans l'appui constant de nos organisations et vous seriez brisé, si vous agissiez contre elles. C'est bien d'avoir su gagner la confiance de nos alliés ; Il vous reste à mériter celle du Comité de Libération Départemental.

En conclusion, nous vous demandons d'assister en personne à notre prochaine réunion, mardi 9 mai à 10h précises et de nous apporter un inventaire sincère des armes, du matériel et des fonds que vous avez reçus. Il faut que dès aujourd'hui vous preniez les dispositions nécessaires pour que dans les cinq jours qui suivront la réunion, toutes les armes et le matériel soient répartis entre toutes les formations armées du département conformément aux directives mêmes de la Région.

Le Comité de Libération de l'Ain.

c. Le comité de libération de l'arrondissement de Gex

A la suite de l'armistice du 22 juin 1940 et de la défaite française, la ligne de démarcation délimitant les zones occupées par les autorités allemandes et celles restant sous gouvernance française, passe à Bellegarde-sur-Valserine. Le Pays de Gex se trouve intégré à la zone réservée – zone interdite sous contrôle allemand. Coupé de l'Ain, il est rattaché administrativement au département du Doubs, ce qui rend la vie des habitants difficile dans cette zone destinée à la germanisation.

Le pays de Gex et le secteur de la Valserine dépendent de la *Feldkommandantur* installée à Besançon, la FK560. À l'échelon local, la *Kreiskommandantur* sert de relais pour mieux surveiller le territoire et contrôler l'administration française. L'une d'elles est fixée à Gex (elle est supprimée en 1942, ne subsiste alors qu'une antenne).

Malgré une importante présence allemande, la Résistance est présente sous différentes formes : distributions de tracts et journaux clandestins, mais aussi organisations de passages clandestins vers la Suisse pour des réfractaires au Service du travail obligatoire et des personnes juives cherchant à fuir les persécutions.

Une résistance armée se développe à l'été 1944 pour accélérer la retraite allemande vers le nord, grâce à l'apport d'armes fournies à travers les Monts-Jura par des unités de maquisards. Vers le 20 août, des Francs-tireurs partisans (combattants résistants communistes) de Haute-Savoie poursuivent les Allemands jusqu'à la Cure, poste frontalier franco-suisse dans le Haut-Jura. Peu après, par la route nationale 84, arrivent l'Armée d'Afrique et les Américains acclamés par la population. Le Pays de Gex est libéré.

Un Comité provisoire de Libération de l'arrondissement de Gex est constitué par le lieutenant Marin, commandant les Forces françaises de l'Intérieur de Gex qui désigne quatorze membres provenant de différentes communes du secteur.

- Extraits du compte-rendu de la séance du Comité de Libération de l'arrondissement de Gex du 30 août 1944, Archives départementales de l'Ain, 3H9

Séance du 30 août 1944 - 17 heures.

Sous. Préfet.

Le Comité provisoire de libération de l'arrondissement de Gex, déclare que M. Maklou, n'a pas d' mérite comme français.
M. Michal Louis est désigné à l'unanimité comme Président. Il se substituera au tout.

Trofet de Pax dans toutes ses prerogatives, sous le controle des F.F.I., jusqu'à reception d'ordres complementaires.

La situation materielle de M. Mattioni restera inchangee jusqu'a decision a intervenir par le nouveau gouvernement de la France.

Ravitaillement. Rations du mois de Septembre 1944

<u>Pain</u> - categorie E	125 gr.
J1	225 gr.
J2 A et V	300 gr.
J3 T et C	350 gr.
Producteurs	500 gr.

Matiere grasse.

<u>Beurre:</u>	
Localites rurales	180 gr.
Couffy et Sancrans	250 gr.
Producteurs	400 gr.
<u>Fromage gras</u>	200 gr.
maigre . Vente libre	
producteurs	350 gr.

V viande - Toutes categories 180gr. par semaine

sucre - sans changement

lait - 1/4 de litre lait pur par personne.

E - 1 litre lait pur.

grossesse - 1/2 litre lait pur.

regime lacte - 1 litre 1/2 lait pur.

Vin - 2 litres par mois par personne.

Grain.

Pain sur pied - 20.00 - 18.00 - 16.00 - 12.00

leaves sur pied - de 18.00 a 20.00

Grain au detail.

Bouff:

- *Transcription des extraits du compte-rendu de la séance du Comité de Libération de l'arrondissement de Gex du 30 août 1944, Archives départementales de l'Ain, 3H9*

Séance du 30 août 1944 – 17 heures

Sous-Préfet : Le Comité provisoire de Libération de l'arrondissement de Gex déclare que M. Massoni n'a pas démérité comme français. M. Métral Louis est désigné à l'unanimité comme Président. Il se substituera au Sous-Préfet de Gex dans toutes ses prérogatives sous le contrôle des F.F.I jusqu'à réception d'ordres complémentaires.

La situation matérielle de M. Massoni restera inchangée jusqu'à décision à intervenir par le nouveau gouvernement de la France.

Ravitaillement : Rations du mois de Septembre 1944

Pain –

Catégorie	E	125g
J1		225gr
J2 A et V		300 gr
J3 T et C		350gr
Producteurs		500gr

Matières grasses

Beurre

Localités rurales	180gr
Coupy et Lancrans	250gr
Producteurs	400gr

<u>Fromages gras</u>	200gr
Maigre	vente libre
Producteurs	350gr

Viande – Toutes catégories 180gr par semaine

Sucre – Sans changement

Lait – ¼ de litre lait pur par personne

E – 1 litre lait pur

Grossesse – ½ litre lait pur

Régime lacté – 1 litre ½ lait pur

Vin – 2 litres par mois par personne

Prix

Bovins sur pied -	20.00 – 18.00 – 16.00 – 12.00
Veaux sur pied -	de 18.00 à 20.00

Prix au détail

Bœuf :

- Extraits du compte-rendu de la séance du Comité de Libération de l'arrondissement de Gex du 5 septembre 1944, Archives départementales de l'Ain, 3H9

Mitral. Président.
 Ficon .. Secrétaire.
 Prodon - Martin - Camy - Canel - Giraud -
 Duraffourg - Craffey - Bellorini - Philippe - Rey.
 Héber.

Subscription volontaire d'entraide entre Français

Dans un but de concorde, de solidarité et de réconciliation nationale, le Comité de libération de l'arrondissement de Gex, estime que:

Celui qui possède doit venir en aide à celui qui n'a rien.
 Celui qui a gagné, doit prêter à ses camarades, prisonniers, sinistrés, réfugiés, etc. -----
 Richesse oblige.

En conséquence une souscription est ouverte et le montant est réservé aux besoins de l'arrondissement de Gex.

Les sommes seront versées à M. Bellorini qui accepte les fonctions de trésorier -
 (Compte Banque Rive n°

Pour donner l'exemple et servir de base aux versements les membres du Comité de libération s'inscrivent en tête pour les sommes suivantes:

M. M. -	Sicutenant Marin	1.000.00
	Mitral Louis	500.00
	Ficon Joseph	1.000.00
	Rey Joseph	10.000.00
(Martin Industriels)	Martin Imile	100.000.00
	Duraffourg Ferni	100.000.00
	Giraud Jean	100.00
	Canel Marcel	200.00
	Camy Gustave	100.00

- *Extraits du compte-rendu de la séance du Comité de Libération de l'arrondissement de Gex du 5 septembre 1944, Archives départementales de l'Ain, 3H9*

Métral – Président

Ticon – secrétaire

Prodon – Martin – Carry – Carrel – Giraud –

Duraffourg – Trafey – Bellorini – Philippe – Rey

Héder

Souscription volontaire d'entraide entre Français Dans un but de concorde, de solidarité et de réconciliation nationale, le Comité de libération de l'arrondissement de Gex estime que :

Celui qui possède doit venir en aide à celui qui n'a rien.

Celui qui a gagné doit penser à ses camarades prisonniers, sinistrés, réfugiés, etc....

Richesse oblige.

En conséquence une souscription est ouverte et le montant en est réservé aux besoins de l'arrondissement de Gex.

Les sommes seront versées à M. Bellorini qui accepte les fonctions de trésorier. (compte Banque Rive n°

Pour donner l'exemple et servir de base aux versements les membres du Comité de libération s'inscrivent en tête pour les sommes suivantes :

M.M	Lieutenant Marin	1.000. 00
	Métral Louis	500. 00
	Ticon Joseph	1.000. 00
	Rey Joseph	10.000. 00
	Martin Emile	100.000. 00
	Duraffourg Henri	100.000. 00
	Giraud Jean	100. 00
	Carrel Marcel	200. 00
	Carry Gustave	100. 00

d. Le comité local de libération d'Ambérieu-en-Bugey

Ambérieu-en-Bugey, ville située entre la rivière d'Ain et les premiers monts du Bugey, abrite un important noyau résistant animé par Marcel Démia, Gaston Brücher et des cheminots, sans oublier des femmes : Mesdames Rousset, Pasquier, Soffray, Bouvier.

Il s'agit également d'un nœud ferroviaire important occupé à partir de fin novembre 1942 par des troupes italiennes puis, au départ de ces dernières en septembre 1943, par les Allemands. Marcel Démia, maraîcher, pionnier de la Résistance, accueille fin 1942 Henri Petit avant qu'il ne devienne chef des Maquis de l'Ain (sous le nom de Romans). Ensemble ils aident les premiers réfractaires au Service du travail obligatoire à se cacher.

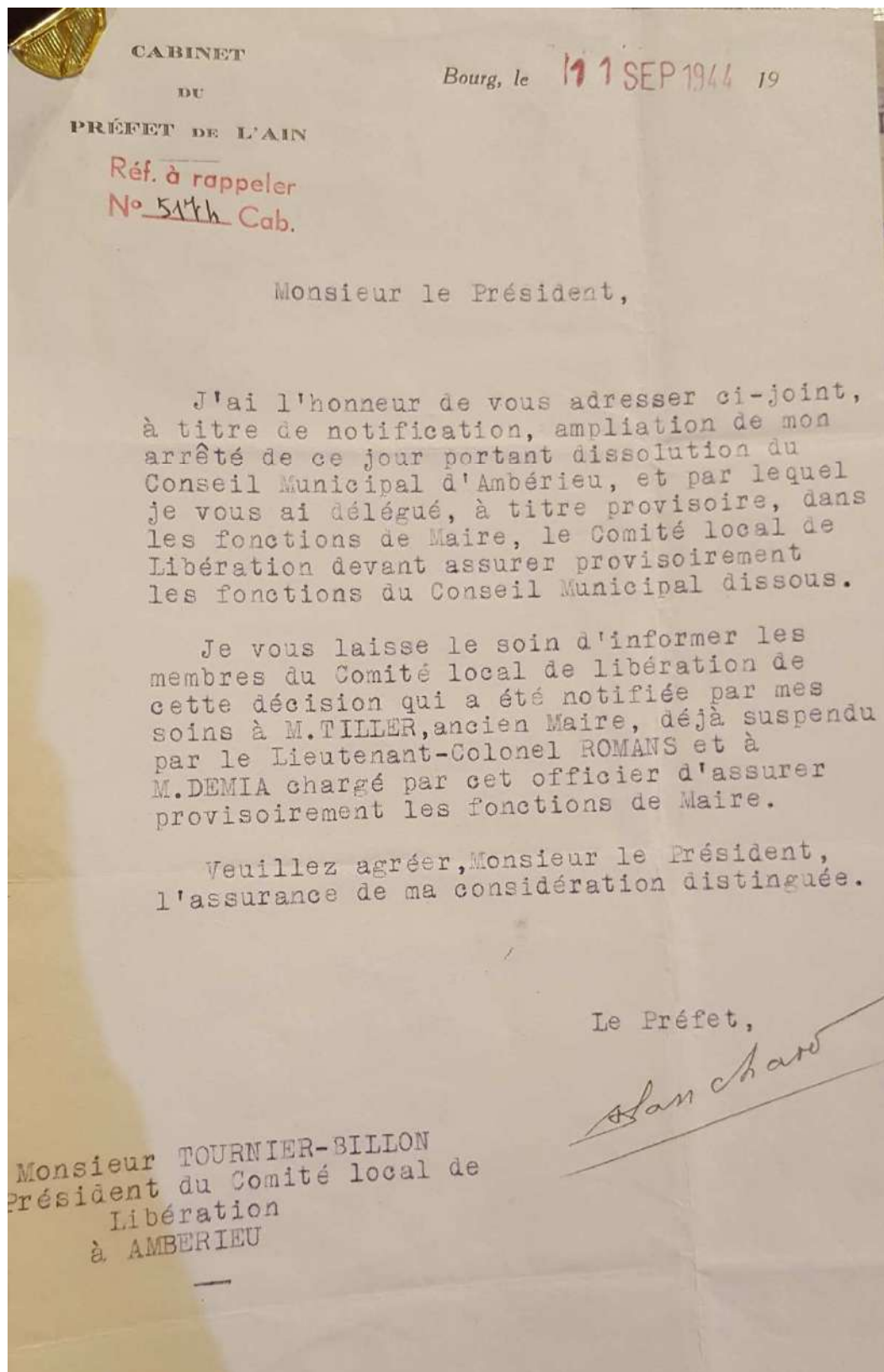
L'usine de construction aéronautique (SNCASE) et surtout le dépôt SNCF créent un élan résistant efficace, matérialisé par des sabotages de locomotives et de voies ferrées.

En février 1944, lors de l'opération de représailles allemandes *Korporal*, des arrestations suivies de déportations ont lieu. Après l'échec du bombardement de la gare et du dépôt par les Américains, le sabotage ferroviaire mené dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, provoquant la mise hors service de 52 machines ou locomotives, a réuni des forces de la Résistance cheminote, des Enfants de troupe d'Autun et des maquisards voisins. Cette opération réussie connaît un retentissement national.

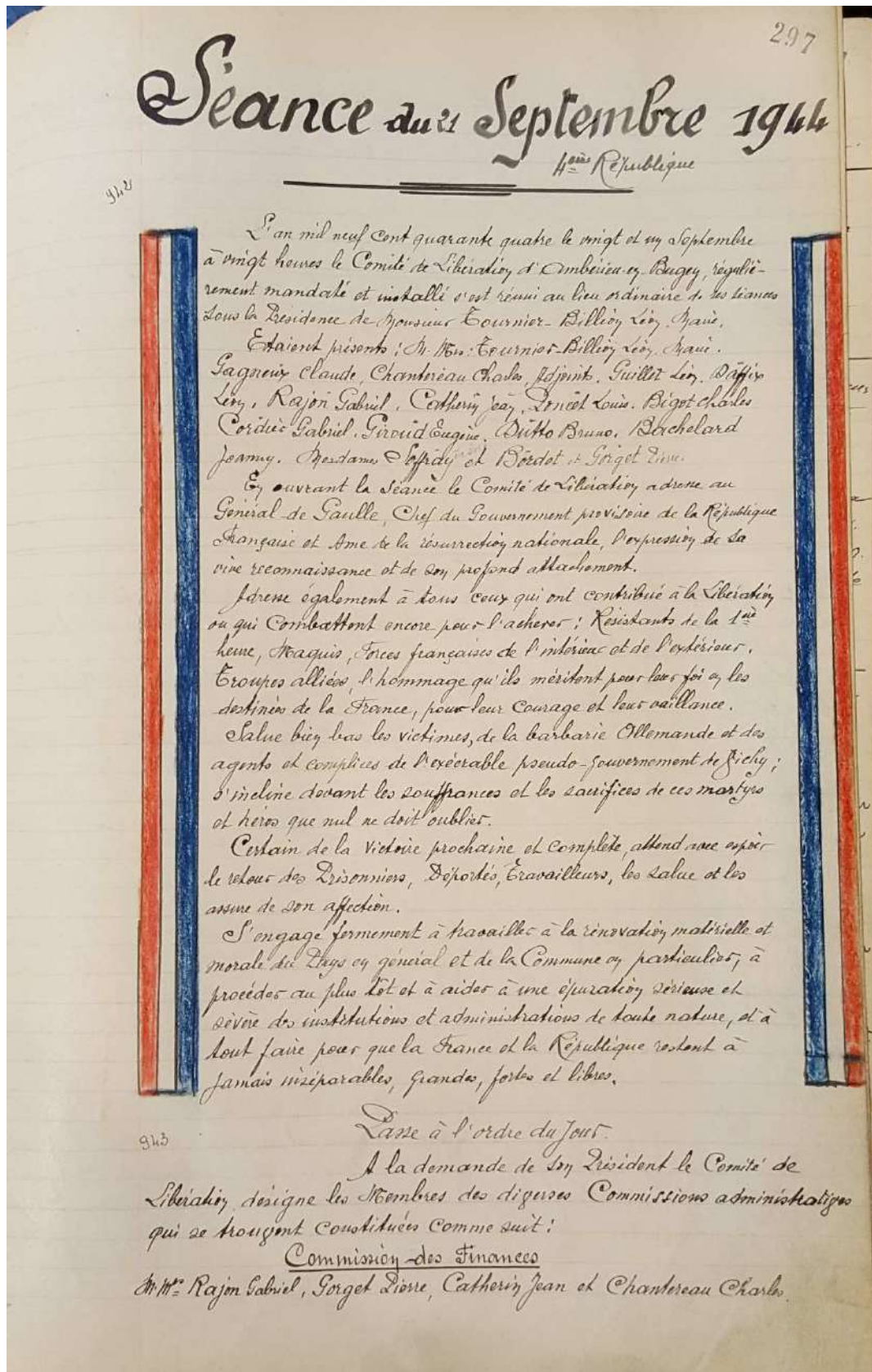
Durant l'été 1944, la ligne Ambérieu-Culoz est rendue impraticable par des sabotages incessants jusqu'à la libération de la ville, le 24 août, et la remise en état de l'aérodrome pour les Alliés.

Le 5 novembre 1944, le général de Gaulle s'arrête à Ambérieu avant de se rendre dans les Alpes sur les lieux des combats.

- Note du préfet de l'Ain à Monsieur Tournier-Billon Président du Comité local de Libération à Ambérieu (11 septembre 1944), Archives municipales d'Ambérieu-en-Bugey, CDL



- Extrait du compte-rendu de la séance du Comité de Libération d'Ambérieu-en-Bugey du 21 septembre 1944, Archives municipales d'Ambérieu-en-Bugey



- *Transcription de l'extrait du compte-rendu de la séance du Comité de Libération d'Ambérieu-en-Bugey du 21 septembre 1944, Archives municipales d'Ambérieu-en-Bugey*

Séance du 21 septembre 1944

4^{ème} République

L'an mil neuf cent quarante-quatre le vingt et un septembre à vingt heures le Comité de Libération d'Ambérieu-en-Bugey, régulièrement mandaté et installé s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Tournier-Billion Léon Marie.

Etaient présents : M. Mrs Tournier-Billion Léon Marie, Gagnieux Claude, Chantereau Charles, Adjoint Guillet Léon, Daffix Léon, Rajon Gabriel, Catherin Jean, Doncet Louis, Bigot Charles, Cordier Gabriel, Giroud Eugène, Dutto Bruno, Bachelard Joanny, Mesdames Soffray et Bordet et Gorget Pierre.

En ouvrant la séance le Comité de Libération adresse au Général de Gaulle, Chef du Gouvernement provisoire de la République Française et âme de la résurrection nationale, l'expression de sa vive reconnaissance et de son profond attachement.

Adresse également à tous ceux qui ont contribué à la Libération ou qui combattent encore pour l'achever : Résistants de la 1^{ère} heure, Maquis, Forces françaises de l'intérieur et de l'extérieur, troupes alliées, l'hommage qu'ils méritent pour leur foi en les destinées de la France, pour leur courage et leur vaillance.

Salue bien bas les victimes de la barbarie allemande et des agents et complices de l'exécrable pseudo-gouvernement de Vichy ; s'incline devant les souffrances et les sacrifices de ces martyrs et héros que nul ne doit oublier.

Certain de la victoire prochaine et complète, attend avec espoir le retour des prisonniers, déportés, travailleurs, les salue et les assure de son affection.

S'engage fermement à travailler à la rénovation matérielle et morale du Pays en général et de la Commune en particulier, à procéder au plus tôt et à aider à une épuration sérieuse et sévère des institutions et administrations de toute nature et à tout faire pour que la France et la République restent à jamais inséparables, grandes, fortes et libres.

Passe à l'ordre du jour

A la demande de son président, le Comité Libération désigne les membres des diverses Commissions administratives qui se trouvent constituées comme suit :

Commission des finances

M. Mrs Rajon Gabriel, Gorget Pierre, Catherin Jean, Chantereau Charles

3. La bataille de Meximieux (1^{er} et 2 septembre 1944)

a. Le repli allemand stoppé

Le 6 juin 1944 les Alliés débarquent en Normandie, puis en Provence le 15 août. La Libération de la France est en marche. Le 17 août 1944, Hitler ordonne à ses troupes de se replier. La 19^{ème} armée, se trouve alors dans le Sud de la France. Fin août, deux colonnes d'environ 10.000 soldats allemands remontent ainsi la vallée du Rhône jusqu'à Lyon. Pour autant, la 19^{ème} armée allemande est mal véhiculée, et beaucoup de soldats sont à pied, ralentissant le repli. La 11^{ème} Panzer Division du général von Wietersheim est une des rares troupes du secteur à être solidement blindée et opérationnelle. Elle est constituée de deux unités blindées et d'une unité d'artillerie. Elle reçoit pour mission, de gagner du temps, 48 heures précisément, afin de permettre le repli du reste des troupes.

La 19^{ème} armée doit contourner Lyon pour continuer sa retraite vers l'Allemagne. Mais les maquisards, désormais bien implantés dans l'Ain, sont les premiers à la bloquer. Les soldats américains, eux, arrivent par l'est du département. Culoz est ainsi libérée le 20 août, et Ambérieu le 24 août. L'armée américaine arrive donc à Meximieux le 29 août 1944.

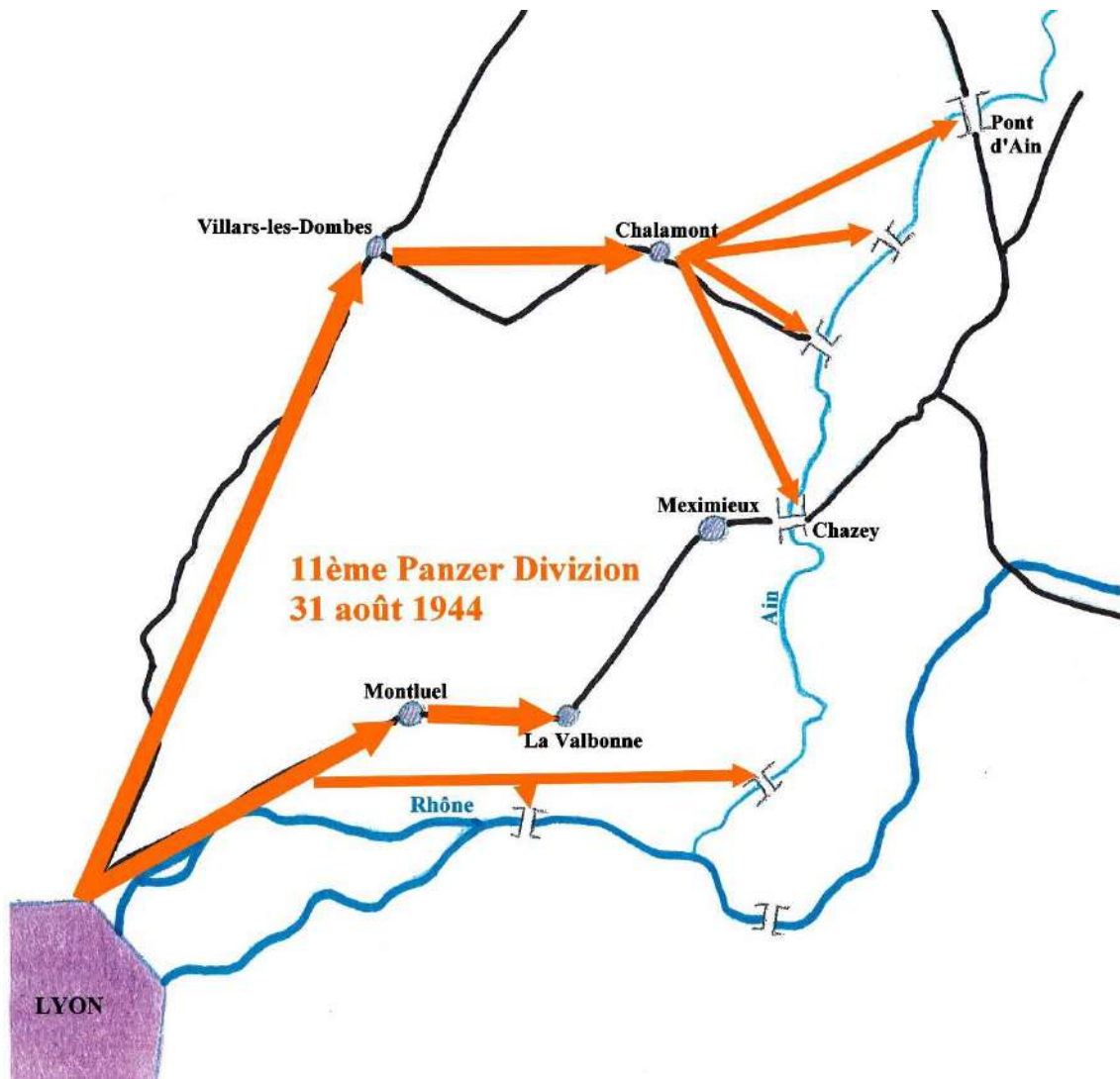
Dans l'esprit des habitants, les Allemands étant partis, les Américains arrivés...Meximieux est libérée. La population fête ses libérateurs. Mais la joie est de courte durée.

Les Alliés occupent également des positions à Chalamont et à La Valbonne.

A partir du 30 août 1944, la 11^{ème} Panzer Division allemande se scinde en plusieurs unités pour s'emparer de certains points stratégiques.

Le 31 août, les Allemands arrivent à Dagneux. Ils ont ainsi un accès facile pour tirer sur la Valbonne. Des échanges de tirs ont lieu entre Américains et Allemands tout au long de la journée. L'état-major ennemi veut à tout prix prendre le contrôle de cette ville. Le lendemain le 1^{er} septembre, leurs attaques s'intensifient. Malgré une relève des maquisards envoyée depuis Meximieux et l'acharnement de l'artillerie américaine, les Alliés sont décimés et obligés de se replier en fin de matinée vers Meximieux. Les Allemands sont alors maîtres de La Valbonne.

Pendant ce temps, une autre des unités de la Panzer Division s'empare de Chalamont. Cela leur donne accès aux différents ponts du Rhône et de la rivière d'Ain, et leur permet ainsi de bloquer l'arrivée d'éventuels renforts. Les ponts de Pont d'Ain et de Chazey sont détruits par les Allemands.



Carte réalisée par Claire Guillon pour le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain - 2022

Pour résumer, au matin du 1^{er} septembre 1944, Meximieux est aux mains des maquisards et des soldats américains, mais encerclée par la 11^{ème} Panzer Division allemande positionnée à Chalamont et La Valbonne.

b. La bataille

L'assaut final lancé contre Meximieux débute dans la matinée du 1^{er} septembre 1944. Les soldats et les blindés allemands encerclent Meximieux et attaquent la ville dans cinq directions différentes. Les Allemands tentent d'abord d'envahir la ville à l'aide de soldats et de grenadiers afin de prendre le centre de Meximieux, où se situe le séminaire dans lequel est retranché le poste de commandement des Américains. Vers midi débutent de sanglants combats de chars. Les Allemands essaient d'attaquer par le flanc sud, puis par l'est de la ville. Les Alliés résistent et causent d'importants dommages aux chars allemands, mais au prix de dizaines de blessés.



Char détruit à Meximieux.
Coll. départementales, Inv. N1998.10.160

De nombreux chars allemands sont détruits et neutralisés grâce à ces défenses. Mais progressivement, les fantassins ennemis avancent dans les rues de Meximieux. Maquisards et Américains retranchés au Poste de Commandement sont pris au piège. Ces derniers envisagent de se rendre aux Allemands, persuadés qu'aucune issue n'est possible. Les maquisards eux, refusent catégoriquement. En effet, ils savent pertinemment qu'ils seront fusillés sans délais, alors que les soldats américains seront faits prisonniers. Ils préfèrent donc continuer de se battre et mourir avec honneur sur le champ de bataille.

c. Le bilan

Au matin du 2 septembre 1944, les troupes allemandes se replient. Les chars et les troupes restantes se dirigent vers Bourg-en-Bresse et Lons-le-Saunier afin d'assurer la protection de la 19^{ème} armée et de la Wehrmacht.

En effet, ils ont rempli leur mission. Durant les 48h qu'ont duré les combats de Meximieux, le reste de la 19^{ème} armée allemande a pu se replier au nord du département. Sur le plan stratégique, les Allemands ont réalisé un succès en permettant au reste des troupes d'évacuer, tandis que sur le plan tactique, ils n'ont pas réussi à prendre la ville de Meximieux, restée aux mains des maquisards et des Américains.

Moins de 200 soldats américains et une dizaine de maquisards sont faits prisonniers par les Allemands dans la ville. Les maquisards sont envoyés avec les derniers convois vers les camps de concentration.

Pour la ville, les dégâts sont considérables. De nombreuses rues et bâtiments sont dévastés par les tirs, et des carcasses de chars jonchent les voies de passage et les champs.

La retraite des Allemands le 2 septembre laisse le champ libre aux troupes américaines pour poursuivre vers le Nord et libérer le reste du département. On considère que l'Ain est libéré entièrement le 4 septembre 1944 avec la libération de Bourg-en-Bresse



Bâtiments détruits et carcasse de char Panther place Vaugelas à Meximieux.
Coll. départementales, Inv. N1998.10.170

- *Extrait du témoignage de Jean Marinet enregistré par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, le 16 octobre 2007*

Scannez le QR Code pour accéder au témoignage.



- *Transcription du témoignage de Jean Marinnet enregistré par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain, le 16 octobre 2007*

« Les Allemands ont attaqué sur La Valbonne et c'est la 11^{ème} Panzer Division SS. Des vrais durs ! Alors, il y a eu une première bataille à La Valbonne, où ont été engagées deux compagnies dont les Enfants de troupe, ceux qu'on appelait les Enfants de troupe et ça s'est passé à coup de canons. Finalement on subissait avec une mitrailleuse Sten ou un fusil en face des Tigres, des chars Tigres. On subissait le bombardement. (...)

C'est là que Bensoussan a été tué à côté de nous. Donc on a subi, on est allé de nuit pour relever la compagnie des Enfants de troupe et puis une autre. On a subi un orage épouvantable pendant la nuit. Et puis le matin, ils ont déclenché la grande attaque, on a eu l'ordre de repli. On s'est replié dans la grande plaine qui va du camp de... On était dans les tranchées d'exercices du camp de la Valbonne. Depuis là, il a fallu se replier jusqu'à la rivière d'Ain et c'est plat comme la table. Et ils nous bombardaient au fur et à mesure. On a pu quand même faire cette retraite jusqu'à la rivière et il y avait de l'artillerie américaine au bord de la rivière. On a traversé la rivière d'Ain au gué de Charnoz, de l'autre côté donc, on était à peu près tranquille. Les Allemands ont continué leur progression, en direction de Meximieux et à Meximieux, il y avait une partie de notre compagnie. Parce que, dans les tranchées de La Valbonne, il n'y avait qu'une section, la section Jo, les autres sections étaient au château de Meximieux et à Meximieux même. Alors les Allemands ont atteint Meximieux, ont pénétré dans Meximieux avec les chars. Alors, il y a eu une bataille extrêmement confuse, y compris de nuit. Tout le monde était... c'était tout mélangé, il n'y avait pas de front, il y avait des maquisards par ici, des Allemands par-là, tout ça se courait après dans la nuit.

Finalement, les Allemands ont occupé un poste entièrement à Meximieux pendant la nuit et le dernier refuge c'était le séminaire. Donc le commandement américain et le commandement maquisard étaient encerclés dans le séminaire. Guillard, qui était un de nos chefs, raconte que depuis les fenêtres du séminaire, il tirait à la mitrailleuse sur les chars. Et grâce à l'habileté manœuvrière de deux chars américains, ils ont pu arrêter l'avancée des chars allemands. Il y a un char allemand qui a été détruit juste au pied de la tour, là. Il s'est mis... qui a pris feu, qui est rentré dans une maison. Et les Américains étaient prêts à se rendre, ils étaient encerclés. Il y a eu un conseil de guerre. (...) Alors, donc, les chefs de compagnie ont dit « On peut pas ! On peut pas se rendre, tous nos gars vont être fusillés sur place ! ». Alors, ils ont continué à résister et le lendemain, au jour, les renforts américains sont arrivés et on a pu faire refluer les Allemands. »

4. Dortan ou la reconstruction en marche

a. Un village dévasté

Du 12 au 22 juillet 1944, la 157^{ème} Division de Réserve allemande renforcée de soldats auxiliaires venus d'Europe de l'Est occupe Dortan.

Durant cette période, le village subit de terribles exactions. Dix habitants sont abattus. Sept cas de viol sur des femmes sont également signalés. Ce type d'agression est ici utilisé comme une véritable arme de guerre destinée à anéantir les populations. Le 19 juillet, 16 maquisards capturés près d'Échallon sont amenés au château pour y être « interrogés ». Leurs corps martyrisés seront retrouvés à peine enterrés dans le parc.

Mais la destruction doit être totale. Le 21 juillet, l'ennemi incendie entièrement le village. 175 bâtiments sont détruits par les flammes. Seuls demeurent debout l'église Saint-Martin, partiellement brûlée, et le château. Ce dernier est préservé par l'occupant qui souligne dans un message, comme une dernière provocation, sa « valeur culturel (*sic*) très considérable ».



Dortan après l'incendie du 21 juillet 1944.
Coll. départementales, Inv. N1998.10.248

L'incendie éteint et l'ennemi parti, une grande partie des sinistrés trouvent refuge au château. La solidarité s'organise. La Croix rouge et l'Entr'aide française apportent des produits de première nécessité. Le 1^{er} mars 1945, l'association des Sinistrés de guerre de Dortan (ASGD) est créée pour faciliter la distribution des dons mais surtout pour défendre les droits des sinistrés.

Néanmoins, certains habitants s'installent hors du village, tout en espérant revenir chez eux ultérieurement. Ainsi naît une véritable diaspora dortanaise.

Dès lors, pour éviter la fuite des forces vives, le relogement rapide des habitants devient une priorité.



La mairie de Dortan incendiée le 21 juillet 1944.
Coll. départementales, Inv.N1998.10.251

b. Une cité provisoire

Déjà développée sous Vichy, la politique du logement provisoire est reprise à la Libération par les autorités républicaines via le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Raoul Dautry. L'ampleur des dégâts en France s'élève à plus de 2,7 millions de m² de logement sinistré. Une des solutions proposées consiste à mettre en chantier des « maisons de transition », construites en dur avec des matériaux provisoires, et à utiliser la main d'œuvre des prisonniers de guerre allemands.

C'est la solution adoptée à Dortan. Encore faut-il trouver le terrain où bâtir. La volonté de reconstruire le village sur son emplacement originel conduit à choisir le lieu-dit « La Mouille » en bordure du village et vierge de toute construction.



Plan de la cité provisoire établi en 1946.
Archives départementales de l'Ain, 1045W19

Les travaux de la Cité provisoire débutent à la mi-1945 sous l'égide de l'entreprise parisienne Bollard, spécialisée dans la construction en béton. Les matériaux nécessaires au chantier (sable et gravier) sont extraits sur place. Cela facilite la fabrication des « plotets » (désignation locale des moellons).



La cité en construction au 1er octobre 1945.
Archives départementales de l'Ain, FRAD001 1045W19

Fin juillet 1945, les premiers prisonniers de guerre allemands arrivent à Dortan et commencent le déblaiement, le terrassement et la construction. Après une trêve hivernale due aux intempéries, les travaux reprennent début 1946 et s'achèvent à la fin du printemps.

Vincent Auriol, élu président de la République début 1947, entame dans les premiers mois de son mandat une série de voyages mémoriels sur les lieux victimes de la barbarie nazie. Au mois de mai, l'un d'eux le conduit en Haute-Savoie (au plateau des Glières) et dans l'Ain. Il arrive à Dortan le 25 mai 1947.

Après une cérémonie au monument aux morts et un hommage aux veuves du village, le Président remet la Croix de guerre à Dortan.



Inauguration de la cité provisoire en présence du président de la République Vincent Auriol (à gauche avec les lunettes).

Archives départementales de l'Ain, FRAD001 25FI

Point d'orgue de la visite, la Cité accueille la majeure partie de l'événement. Le Président de la République, accompagné du maire de Dortan, inaugure les bâtiments pourtant déjà habités depuis près d'un an. À cette occasion, Vincent Auriol remet la médaille de la Reconnaissance française à l'ensemble des martyrs du village ainsi qu'à plusieurs familles. À travers ce passage dans l'Ain, le Président de la République entend valoriser la politique de reconstruction et le relèvement de la France, dont Dortan incarne le parfait exemple.

c. La vie à la cité

Au printemps 1946, les premiers locataires s'installent dans leurs nouveaux logements, attribués par l'ASGD. De conception très basique, ces habitations sont construites à partir de simples moellons couverts d'un toit de tôle. Leur aménagement se révèle également très spartiate, se limitant à une arrivée d'eau, un évier en béton et des latrines rustiques. Malgré ce caractère rudimentaire, la vie à la cité s'avère très agréable pour ses habitants. La disposition des bâtiments respecte un plan relativement aéré et chacun dispose d'un petit terrain. Cela améliore grandement la qualité de leur logement, comparée à celle qu'ils pouvaient avoir auparavant.

Comme le montrent des images tournées en 1946 par British Pathé, la vie quotidienne reprend rapidement son cours, avec l'installation, dans la cité, d'une école et de commerces (épiceries, boucheries, cafés...) concentrés sur la place principale dénommée « Place des commerces ». C'est aussi là que s'implante la mairie provisoire, déplaçant ainsi le cœur de Dortan. Une véritable vie de village s'y développe. Pendant plusieurs années, la cité se confond avec la commune.

Les travaux de reconstruction avançant, une partie des habitants, essentiellement les propriétaires de biens, quittent la cité. À l'inverse, les locataires d'avant-guerre y demeurent durablement. Cette pérennisation de fait oblige la Préfecture de l'Ain à assimiler les bâtiments de la cité « à des immeubles à caractère définitif » par l'arrêté du 14 janvier 1953. La cité perd ainsi son caractère provisoire. Initialement gérée par l'État, elle passe dans le giron de la commune de Dortan en 1958. Elle devient dès lors un quartier parmi d'autres et contribue à dynamiser le village.

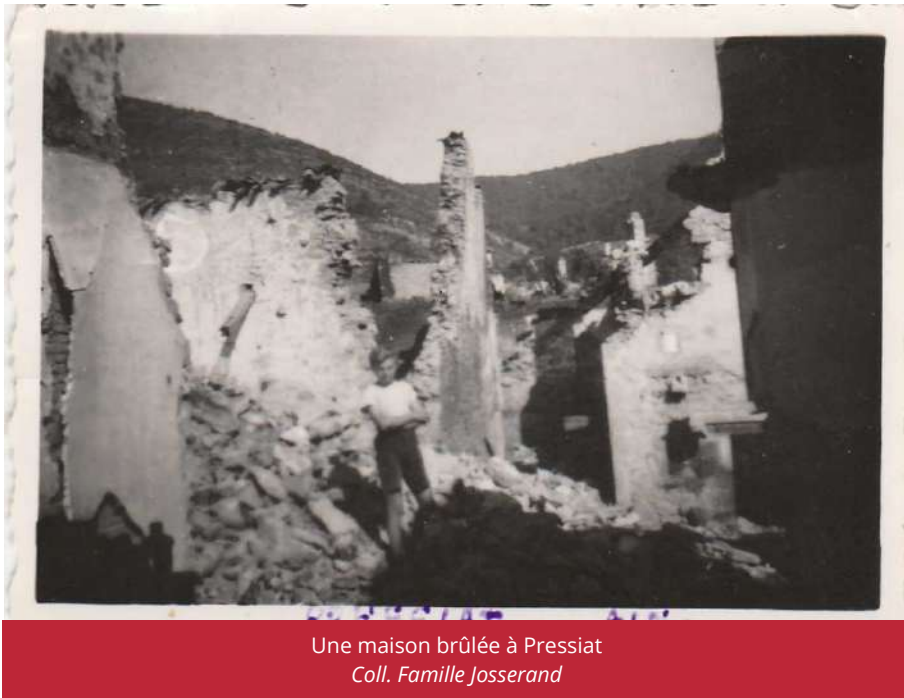


Vue sur la cité de Dortan au début des années 2000.
Département de l'Ain, cl. J-F Basset

d. Le Grand Brûle, l'autre incendie ravageur

Au-delà de Dortan, d'autres villages de l'Ain ont subi les dévastations vengeresses de l'ennemi durant l'opération de représailles allemandes *Treffenfeld*.

L'expression « Grand brûle » désigne l'événement du 18 juillet 1944 dans le Revermont. Ce jour-là, les troupes de l'occupant tuent deux maquisards et incendient de nombreuses maisons. Les estimations s'élèvent à 278 bâtiments incendiés entre Coligny et Cuisiat. Ce nombre est bien évidemment approximatif et dépend de la méthode de calcul, selon qu'il ne comprend que les bâtiments à usage d'habitation entièrement détruits ou qu'il inclut les dépendances, les maisons partiellement incendiées, etc. Le *Mémorial de l'Oppression*⁷ recense 82 maisons incendiées à Pressiat, 67 à Courmangoux (c'est-à-dire dans les deux hameaux de Roissiat et Chevignat réunis), 47 à Verjon et 45 à Cuisiat. À ces chiffres, il faut ajouter cinq maisons à Coligny plus une à Salavre (hameau de Saint-Rémy-du-Mont). Enfin, du côté du département du Jura, 31 maisons, soit la presque totalité du bourg de Poisoux, sont parties en fumée.



⁷ Le *Mémorial de l'Oppression*, publié en avril 1945 par le Commissariat de la République de la région Rhône-Alpes, rassemble des rapports de gendarmerie et des témoignages concernant les exactions commises par l'ennemi. Les enquêteurs n'ont pas accès à la totalité des rapports et ne savent rien du sort des déportés. Le nombre et les noms des personnes victimes de la répression sont donc très souvent différents de ceux recensés ultérieurement. Mais ce recueil donne une vision « à chaud » des événements.

5. Une libération sous tensions

a. L'épuration

→ Définition

D'abord utilisé par Vichy pour désigner à la vindicte les fonctionnaires révoqués au nom de la lutte contre « l'Anti-France », le terme d'épuration désigne bientôt, « l'acte de répression des traîtres [et la] purification de la nation »⁸. Il devient la métonymie de la Libération. Le Comité français de la Libération nationale prévoit une commission d'épuration par ordonnance du 18 août 1943. Le dispositif est alors réellement établi par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Dans chaque département libéré, des cours de justice et des chambres civiques sont créées. C'est le temps des innovations judiciaires avec un nouveau type de crime : « l'indignité nationale » dont la peine prévue est la « dégradation nationale » (ordonnance du 26 août 1944). Un condamné est ainsi privé de ses droits civiques.

Car la liste des traîtres à réprimer est longue. Pendant l'Occupation, elle s'étend à tout individu qui a « porté atteinte à l'unité nationale » donc celles et ceux considérés comme des anti-patriotes. Une « épuration extrajudiciaire » commence avec des listes noires qui circulent dès 1943. Il est sans doute impossible, hors homicides, d'établir des statistiques nationales sur l'ampleur de ces épisodes extrajudiciaires. On estime généralement le nombre d'exécutions entreprises par la Résistance entre 8 000 et 9000 dont 75 % avant la Libération. On peut prendre en compte les milliers d'internés administratifs, les femmes tondues, les règlements de comptes, les menaces et dégradations.

Lors de la Libération, une épuration à visage légal se substitue progressivement à ces épisodes de violence.

La France est bien dans cette période, selon Luc Capdevila, une « société en épuration »⁹. 1 % environ de la population française est soumise aux juridictions de l'épuration soit environ 350 000 individus. 7 037 condamnations à mort (dont 791 suivis d'exécution), 108 ministres, secrétaires d'État et hauts fonctionnaires sont traduits devant la Haute Cour de justice (dont Philippe Pétain ou Pierre Laval pour les plus célèbres).

A partir de 1947, des lois d'amnistie conduisent à un allègement des peines sans pour autant mettre fin à l'épuration puisque d'après Luc Capdevila, en 1960, il y a toujours 9 détenus au titre de la collaboration dans les prisons françaises.

⁸*Dictionnaire historique de la Résistance*, Sous la direction de François Marcot, avec la collaboration de Bruno Leroux et Christine Levisse-Touzé. Éditeur : Robert Laffont, collection Bouquins, avril 2006, 1248 pages

⁹*ibid*

→ B. L'épuration dans l'Ain

Dans l'Ain, 40% des exécutions sommaires sont antérieures au 6 juin 1944.

Avec la Libération, certains pensent que l'heure de la vengeance a sonné et veulent se faire justice. Des femmes sont tondues notamment à Bourg-en-Bresse. Les lettres de menaces ou de dénonciation se multiplient.

Parallèlement, une épuration légale aboutit à la mise en place d'organismes et de juridictions d'exception. Le Comité départemental d'épuration ordonne l'incarcération de 525 personnes au cours de sa mission. La cour martiale juge les miliciens. À Bourg-en-Bresse, une cour de justice prononce les condamnations à mort, aux travaux forcés ou à la réclusion tandis qu'une chambre civique gère les délits d'indignité nationale. Cette dégradation entraîne la privation des droits de vote et d'éligibilité ainsi que l'exclusion de toute fonction publique. À partir de septembre 1944, la cour de justice de Lyon instruit les affaires en cours.

Une seconde vague d'épuration « sauvage » et judiciaire intervient en mai et juin 1945 avec le retour des travailleurs volontaires, des prisonniers et des déportés. Les lynchages se déroulent parfois sur les quais de gare. Certains requis au STO sont internés comme ces quatre Bellegardiens incarcérés au Centre d'internement de la Duchère de Lyon en mai 1945.

Dans un pays au bord de la guerre civile, l'épuration a servi d'exutoire et contribué à la reconstruction nationale en sacrifiant des traîtres à la vindicte populaire.

- Lettre du syndicat des cheminots d'Ambérieu au commissaire de la République de Lyon, 12 novembre 1944. Archives municipales d'Ambérieu-en-Bugey 2.073.532.2 Correspondance 1934-1945 (NDLR le nom d'un mis en cause a été volontairement masqué par nos soins)

Ambérieu, le 12 Novembre 1944.-

Le syndicat des cheminots d'Ambérieu à
Monsieur le Commissaire de la République
LYON

Monsieur,

Les cheminots et la population d'Ambérieu rassemblés en une manifestation le dimanche 12 Novembre à 11 heures demandent aux pouvoirs publics :

1°- l'accélération de l'épuration dans toutes les administrations et surtout dans la police. Nous portons à votre connaissance les faits suivants : Le 11 Novembre 1942 un groupe de cheminots d'Ambérieu (environ 60) se rend au monument aux morts, vers 18 Heures, pour déposer une gerbe de fleurs; les gendarmes de service devant ce monument voulurent s'opposer à ce geste; devant l'attitude et le nombre de camarades, ils s'inclinèrent; après observé une minute de silence en l'honneur de nos morts, le groupe se dispersa. Quelques instants plus tard, un autre petit groupe de cheminots, dont deux camarades d'Oullins détachés à Ambérieu, se présentent à leur tour pour accomplir le même geste que les précédents; à ce moment là l'Adjudant Varéon de la brigade d'Ambérieu s'y oppose formellement et procède à l'arrestation de ces sept camarades. Résultats:

CHARTIER	un mois de prison ferme
LYOTART	un mois avec sursis
JOURNET	} quinze jours de prison avec sursis
DETRUIT	
CORVALIER	
PORTE	
KITLER	

Nous vous faisons remarquer que pour notre camarade Kitler sa condamnation est la cause de sa déportation en Allemagne. Les cheminots et la population d'Ambérieu, indignés de voir cet individu en liberté, demandent son arrestation immédiate, dans l'attente d'un jugement sévère. [] fut arrêté; puis relâché, pourquoi?

Ce cas là vous est soumis mais n'est pas unique à Ambérieu. à ce sujet nous demandons qu'une enquête soit ouverte sur les agissements du Commissaire de Police.

2°- Le ravitaillement général laisse beaucoup à désirer. Le sucre du mois d'Octobre n'a pas été mis en distribution (le stock local permettait la distribution aux enfants en bas âge). Pour le beurre, la ration de cinquante grammes est vraiment dérisoire alors que des réserves s'abiment dans les magasins. Quant à la viande la ration est insuffisante pour les hommes à qui on demande de gros efforts; les tickets des cartes de travailleurs de force n'étant plus honorés depuis la libération, pourquoi? L'arrivage des légumes est nul.

.../...

Nous avons la conviction que des éléments anti-patriotes travaillent au sein du ravitaillement général, dans le but de dresser la population contre le gouvernement provisoire de la République.

Les cheminots et les habitants d'Ambérieu font confiance au comité local de libération présidé par Monsieur TOURNIER-BILLION ainsi qu'à la commission d'épuration de la ville.

Dans l'espoir d'obtenir satisfaction, crovez Monsieur le Commissaire de la République à notre entier dévouement.

Le Secrétaire Général;

signé: PETITPAS.-

Transmis à Monsieur le
Commissaire de la République
sous le couvert de Monsieur
le Préfet de l'Ain.

Ambérieu, le 15.II.1944.-

LE MAIRE:

signé: TOURNIER BILLION.-

Pour copie certifiée conforme,

AMBERIEU EN BUGEY, le 15.II.1944.-

LE MAIRE: -



b. Règlements de comptes

La Libération, une période sous tensions

Alors que la libération de l'Ain est achevée, pour certains l'heure est aux réjouissances. Cependant pour d'autres, le moment est venu de solder des contentieux accumulés durant l'Occupation. Des dissensions apparaissent au grand jour dans les instances de la Résistance. Le cas du colonel Romans-Petit est particulièrement intéressant dans ce contexte.

Le 8 juin, Romans, parvenu avec ses hommes à libérer une partie du Bugey, proclame la IV^{ème} République à Nantua (cf ; partie 1 La libération provisoire). Il accepte, à la demande d'Alban Vistel, responsable de la région R1¹⁰, d'occuper, à titre provisoire, le poste de préfet. Peu après, le général de Gaulle le fait Compagnon de la Libération.

Mais, dès le 11 juillet, les Allemands lancent la terrible opération *Treffenfeld* dans les secteurs du Revermont et du Haut-Bugey. Romans se voit alors reprocher par le C.D.L. ses choix stratégiques : prise de pouvoir en juin, jugée prématurée et responsable des représailles, répartition inéquitable d'armes défavorable à certains groupes Francs-tireurs partisans (liés aux communistes). Romans se replie avec son poste de commandement (PC), dès le 12 juillet au Crêt de Chalam. Le 11 août 1944, à la suite d'échanges houleux avec Yves Farge, Commissaire de la République en visite à son PC de Giron, les relations se tendent avec l'Etat-major régional. Le colonel Descours, responsable militaire régional, hostile à son attitude, délivre un rapport très sévère sur son action. Il bénéficie néanmoins du soutien d'Alban Vistel.

Mi-septembre, quelques jours après la libération de l'Ain, Romans rejoint Londres et se voit confier par le général Koenig le commandement d'une unité mobile à constituer. À son retour, le 18 septembre, il est mis aux arrêts au Fort Lamothe à Lyon, avec pour principal grief d'avoir usurpé les pouvoirs de préfet. Les anciens des Maquis de l'Ain se mobilisent et publient une lettre pour défendre leur ancien chef. Quelques jours plus tard Romans en appelle au général de Gaulle pour clarifier sa situation. Finalement mis hors de cause, il est appelé à Paris à l'état-major des Forces françaises de l'Intérieur (FFI) auprès du général Koenig comme porte-parole.

Toute l'action de Romans-Petit semble avoir été guidée par un fil directeur : user de tous les moyens pour donner aux Maquis de l'Ain une efficacité maximum, jouant sur les opportunités, les circonstances et les évolutions¹¹. L'engagement de Romans dans la lutte

¹⁰ R1 : Nomenclature définie par les organisations résistantes pour désigner la région Rhône-Alpes.

¹¹ Georges LE GOUPIL, « Débats stratégiques autour des maquis de l'Ain », in « La Résistance et les Français : lutte armée et maquis : colloque international de Besançon, 15-17 juin 1995 ». - Paris : les Belles lettres, 1996. - (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté)

armée peut aussi peut-être être interprété comme une sorte de revanche pour exorciser la traumatisante défaite de 1940¹².

Après la guerre, Romans-Petit reprend son métier de publicitaire et administrateur de société, notamment dans l'électronique. Il devient président d'honneur des Anciens des maquis de l'Ain et de Haute-Savoie et président de l'Association nationale des Résistants de l'Air.

La polémique Romans-Petit

Cet épisode s'inscrit à la fois dans le contexte de la constitution des Maquis de l'Ain et du Haut-Jura à partir de 1943, mais également dans celui de la Libération en 1944 et des trois épisodes de répression nazie. Il déborde sur le nouveau contexte de l'Après-guerre et du passage d'une épuration extrajudiciaire à une justice à visage légal. Il n'est pas isolé dans l'histoire de l'Après-guerre, qu'on songe simplement à Georges Guingouin, le « préfet du Maquis » limousin qui sera ostracisé et mis au ban de la mémoire de la Résistance jusqu'aux années 1980. Une affaire (de moindre gravité) va agiter la Résistance de l'Ain et du Haut-Jura en 1944. Elle concerne une figure emblématique des maquis de notre département : Henri Petit dit Romans. Montrer que l'histoire n'est pas faite que de consensus mais aussi qu'elle est réalisée par des acteurs ayant chacun leur opinion, stratégie et vision de la Résistance est une approche, certes originale mais intéressante sur le plan intellectuel, notamment à destination de lycéens.

Selon Georges Le Goupil,¹³ c'est par l'intermédiaire d'un ami maraîcher à Ambérieu-en-Bugey, Marcel Démia, qu'Henri Petit se rapproche de la Résistance aindinoise avant de devenir en 1943 le chef des Maquis de l'Ain. Ce sont donc bien des liens interpersonnels qui vont permettre à Henri Petit d'être mis en lien avec les résistants de La Cluse dont le bien connu Jean Ritoux, Bob Fornier ou même Adhémar dit J3, socialiste et ingénieur au barrage de Génissiat. Mais très vite, les relations se tendent.

Le deuxième semestre 1943 semble être un tournant. Paul Pioda vient d'être arrêté à la mi-juin et les F.U.J (Forces Unies de la Jeunesse) sont sans direction après une vague d'arrestations. Une réunion a donc lieu en août 1943 au buffet de la gare de Bourg afin de préciser l'organigramme de la Résistance aindinoise. Henri Petit dit Romans est confirmé à la tête des Maquis mais semble s'émanciper de la tutelle de la Résistance historique du département formée autour des Mouvements Unis de la Résistance (M.U.R.).

Il faut dire que l'afflux de réfractaires, la création d'une école des cadres du Maquis près de Montgriffon et la multiplication des camps de maquis placent Romans en position de force. La réunion de Bourg-en-Bresse du mois d'août est censée être une mise au point sur les rôles de chacun. Or, Romans n'accepte comme supérieur hiérarchique que le Service

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid*

national maquis nouvellement créé dont les financements sont précieux pour asseoir la domination de Romans. Cinq facteurs expliquent l'attitude adoptée par le chef des maquis de l'Ain. Il y a tout d'abord la mission interalliée de l'automne 1943 qui produit un rapport très favorable concernant les maquis de l'Ain, ce qui va hâter les parachutages mais qui a l'inconvénient de montrer Romans comme « l'homme des Anglais » aux yeux de certains résistants. Autre fait d'importance, pour Romans, la hiérarchie résistante doit être laissée aux militaires et les civils doivent donc s'effacer. L'affirmation de la résistance communiste déplaît également au capitaine Henri Petit dont les opinions anti communistes, même s'il réussit à travailler intelligemment avec certains groupes FTP, n'arrangent pas la situation. De plus, Romans estime que l'encadrement des camps doit se « professionnaliser » et se militariser, ce qui n'a pas sans créer des tensions avec les leaders « historiques ». Le cinquième élément à prendre en compte, c'est l'objectif affiché par Romans de crédibiliser les maquis et de contrer la propagande gouvernementale ou nazie qui les dépeint comme des bandits ou des terroristes allochtones. Le défilé des maquisards du 11 novembre 1943 est emblématique de cette stratégie.

Une libération en deux temps... et après

Malgré les opérations *Korporal* et *Frühling* des mois de février et avril 1944, les Maquis de l'Ain bien que touchés (ainsi que la population), ont résisté et se sont réorganisés. Ils se sont également libérés de la tutelle des autorités clandestines civiles des MUR. En mai 1944, Romans-Petit refuse de participer aux réunions du Comité départemental de Libération (CDL). Celui-ci reproche vertement à Romans-Petit dans une note du 4 mai de ne pas avoir arrêté des miliciens et dénonciateur dont un certain Cobra-Houppert qui avait infiltré le maquis. On lui reproche également de ne jamais dialoguer avec le CDL ou de ne pas armer les Francs-Tireurs et Partisans (FTP). Romans est convoqué par deux fois mais refuse et menace même de démissionner. L'affaire semble si grave que l'état-major régional des FFI (Forces française de l'Intérieur) décide d'intervenir. Chambonnet (chef régional des FFI de la région R1), Alban Vistel et Henri Provisor « Darciel » (commandant la Résistance Rhône-Loire-Ardèche) vont donner raison à Romans-Petit. « Darciel » préconisant même de dissoudre le directoire des MUR et de remanier le CDL ! Las, l'opération Overlord du 6 juin 1944 parasite le règlement de cet épisode tendu puisque les résistants sont désormais bien trop occupés par le déclenchement du plan vert.

Dans un deuxième temps, le soulèvement général de l'Ain est décrété le 8 juin 1944. Alban Vistel a nommé Romans préfet. Ce dernier en profite pour organiser avec des effectifs démultipliés la libération anticipée de l'arrondissement de Nantua et d'une zone de 600 km². Il installe un pouvoir civil à Nantua, un tribunal militaire, proclame la IV^{ème} République tout en conservant le titre de chef des FFI. Certains résistants voient d'un très mauvais œil ce cumul de fonctions. Le contexte va alors jouer un rôle déterminant : les Alliés restent bloqués

jusqu'au 31 juillet en Normandie et l'approvisionnement des Aindinois devient problématique. La Wehrmacht, soucieuse de sécuriser sa retraite, reprend la main et la répression s'abat avec force sur les FFI de l'Ain. Le 17 juin, le général Koenig donne l'ordre de temporiser face à l'inégalité des forces en présence. La répression se radicalise même au mois de juillet avec de nombreux crimes de guerre commis notamment à l'encontre des populations civiles (Grand Brûle, le martyr de Dortan...).

Au mois de juillet 1944, le commissaire de la République pour la région R1 rencontre Romans-Petit dans son poste de commandement de Giron. L'entrevue est orageuse et Yves Farge (dit Grégoire) se fait éconduire par le chef des maquis visiblement épuisé par les épreuves passées et, d'après Georges Le Goupil, il n'a pas mesuré ce que représentait Grégoire aux yeux du G.P.R.F (Gouvernement provisoire de la République française). Le responsable militaire régional Descours rappelle d'ailleurs à l'ordre Romans-Petit (le même étant fait Compagnon de la Libération depuis le mois de juin !) dans un rapport sévère. Lorsque Bob Fornier (ancien responsable de l'Armée secrète de l'Ain et adjoint au chef du groupement ouest des Maquis de l'Ain) arrive au P.C. de Giron, il découvre un résistant « historique » de l'Ain, Adhémar, ligoté et prêt à être fusillé. Fornier impose sa libération mais les relations avec le C.D.L. s'assombrissent encore avec Romans-Petit. D'autant que les maquis dombistes, d'obédience socialiste, se rangent derrière la bannière F.T.P. et s'éloignent un peu plus de l'influence du chef des maquis. Le 13 août 1944, Grégoire et Alban Vistel reconstituent le C.D.L. à Bourg-en-Bresse. Certains acteurs de la Résistance comme Villancher ou Deschamps assurent après-guerre que Romans-Petit allait être « destitué de son commandement » sans qu'aucune source ne le confirme mais cela démontre le climat délétère de la fin de l'été 1944 dans l'Ain. De plus, dans la nuit du 4 au 5 septembre, le colonel Romans-Petit arrive à la préfecture de Bourg-en-Bresse accompagné de Richard Heslop (colonel des services secrets britanniques, organisateur de parachutages d'armes au profit des Maquis de l'Ain). Le préfet Léon Blanchard, nommé par le G.P.R.F l'accueille avec amabilité mais l'enjoint à rejoindre ses troupes. Le message est clair : l'État est de retour et n'entend pas partager le pouvoir avec la Résistance. Dans ce contexte, Romans après un passage à Londres, est mis aux arrêts au Fort Lamothe à Lyon. Le C.D.L. lui reproche d'avoir cumulé les pouvoirs et d'avoir usurpé la fonction de préfet lors de la constitution de la IV^{ème} République de Nantua. Romans reste sept semaines en prison. Certains de ses camarades du maquis menacent même de venir le libérer par la force s'il le faut. Romans est libéré sans jugement mais avec l'interdiction de revenir dans l'Ain, interdiction levée à la fin du mois de décembre 1944.

Cet épisode n'a pas entamé la détermination de Romans-Petit qui a repris son activité de publicitaire après-guerre tout en œuvrant en 1945 à la direction de la Maison du Maquis à Paris. Il est par la suite président d'honneur des Anciens des maquis de l'Ain et de Haute-Savoie et président de l'Association nationale des Résistants de l'Ain. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la guerre et notamment en 1974, *Les Maquis de l'Ain*.

- Lettre ouverte des Anciens des Maquis de l'Ain à Monsieur Yves Farge, Commissaire de la République - Lyon. Archives départementales de l'Ain, 180W645

LETTRE OUVERTE

à

Monsieur Yves FARGE, Commissaire de la République - LYON -

LE 18 SEPTEMBRE 1944 :

Le Colonel ROMANS était arrêté.....

Ce que, ni les Allemands ni la Gestapo, ni la Milice n'avaient pu réaliser malgré tous leurs moyens, malgré tous leurs efforts, vous l'avez réussi immédiatement et sans difficulté.

Le prétexte que vous avez invoqué n'a trompé personne. Le Communiqué que vous avez fait publier par votre Presse n'a satisfait personne.

Nous avons donné une preuve éclatante de notre discipline et de notre loyalisme en ne manifestant en aucune façon notre désapprobation, notre mécontentement et toutes nos désillusions.

Mais, notre patience est à bout.

Nous ne voulons pas que notre discipline soit interprétée comme une lâcheté. Nous voulons savoir pourquoi notre Chef vénéré, celui qui n'a jamais trahi notre confiance ni notre Idéal, celui qui était présent dans tous les coups durs celui qui a créé les fameux "MAQUIS DE L'AIN", celui qui nous commandait pour le défilé du 11 Novembre 1943 à OYONNAX, celui qui nous a conduit dans tous les combats glorieux, celui qui, en un mot, a tout donné pour son pays, pour notre pays... nous voulons savoir pourquoi le Colonel ROMANS est traité aujourd'hui comme un vulgaire malfaiteur?

Nous savons, Monsieur Yves FARGE que le Colonel ROMANS, après les durs combats de JUILLET, vous a très mal reçu en son P. C. de GIRONNS. Nous savons que lorsque vous vous êtes présenté en disant: " Je représente les Pouvoirs Publics ", il vous a répondu d'une manière quelque peu cavalière: " Je représente les gens qui se font casser la gueule ", mais, nous pensons que lorsque vous avez demandé son arrestation au Général DE GAULLE vous aviez d'autres griefs d'accusation.

Pourriez-vous nous les faire connaître ?

Au nom des quelques 500 MORTS qui sont tombés dans L'AIN, au nom des Milliers de braves gens qui, faisant abstraction de leur personne, de leur famille, et de leurs biens ont suivi le Colonel ROMANS et sont prêts à le suivre de nouveau, nous avons le droit de savoir.

Répondez vite car vous assumeriez la responsabilité de voir la 4eme REPUBLIQUE débiter par une infamie.


La confiance que nous avons en notre Chef est telle que nous ne craignons pas, comme vous, de porter son procès devant l'opinion publique.

Les anciens du MAQUIS DE L'AIN.

- Lettre du lieutenant-colonel Romans au général de Gaulle, 23 septembre 1944. Archives départementales de l'Ain, 180W645

Le 23 Septembre 1944

Le Lieutenant-Colonel ROMANS
au Général DE GAULLE



J'ai l'honneur d'élever auprès de vous une protestation respectueuse mais ferme au sujet de l'arrestation dont je suis l'objet et dont j'ignore les raisons. Aux questions pressantes que j'ai posées, il m'a été répondu par le Lieutenant-Colonel VALETTE D'OSIA faisant fonctions de gouverneur, ceci :

1°) Vous êtes accusé de maintenir les F.F.I. de l'Ain dans la clandestinité alors que votre département est libéré.
J'ai aussitôt précisé que j'étais à Bourg une heure après sa libération c'est-à-dire vers 9 heures du matin, que je suis allé aussitôt à la Préfecture où M. BLANCHARD, Préfet, m'a fixé un rendez-vous pour l'après-midi. Je me suis entretenu avec lui des questions relatives à l'ordre et je lui ai fait part de mon prochain départ pour LONDRES où l'Etat-Major s'apprêtait.

Or, je suis parti à LONDRES le soir même de la libération totale du département et c'est à LONDRES, 24 heures après mon arrivée, que j'ai reçu un câble m'informant que j'étais relevé de mon commandement par la délégué des opérations sud.

J'ai immédiatement communiqué ce message de mon P.C. au Colonel VERNON Chef d'Etat-Major du Général KOENIG et, comme il convenait je suis allé à PARIS. Là, j'ai été reçu par le Général KOENIG qui ignorait, lui aussi, le motif de cette sanction.

Je suis donc revenu dans l'AIN le 14 septembre étant privé du commandement des F.F.I. et après une absence de 8 jours.

En quoi donc pouvais-je organiser la prétendue clandestinité ?
Depuis mon arrivée, j'ai mis sur pied l'unité mobile qui devait, sous mon commandement partir vers l'Est.

J'ai fait mes adieux, au cours d'une prise d'armes à Artemare, Place du Monument aux Morts car Artemare est le point de départ réel des maquis de l'AIN dont j'ai l'honneur d'être l'animateur et le Chef depuis novembre 1942.

2°) Il y a dans l'AIN un désordre très grand.
C'est exact. Mais la responsabilité de cet état de choses qui éclate aux yeux de l'observateur le moins averti, ne saurait m'incomber. En effet, la confusion provient d'une mise en échec systématique de Chefs des F.F.I. depuis la libération. C'est ainsi que M. le Préfet de l'AIN considère qu'il y a des F.F.I., des F.T.P., les Commandos. Fort de ces "distinctions", il traite sur un pied d'égalité, les Chefs de ces unités avec le chef des F.F.I. Mon successeur, le Commandant CHABOT, n'a pu, de ce fait, acquiescer même pas une parcelle de mon autorité. Or, les effectifs sont les suivants:

Hommes armés :

1°) MAQUIS - A.S.....	6.200
2°) F.T.P.....	1.000
(ils étaient 800 au 15 Août)	
3°) COMMANDOS.....	300

Outre la supériorité numérique qui n'est pas respectée, il y a une ignorance du rôle du Chef de F.F.I. par trop excessif.

Aussi, peu à peu, tout ce que j'avais construit depuis 2 ans, tout ce qui avait résisté aux assauts de la Milice, des Allemands, de la police a été progressivement désorganisé, détruit.

A Ambérieu, par exemple, 2 jours après l'arrivée de nos troupes, le Président du Comité de Libération de la Région, M. DEMIA, un grand Fran-

çais ayant aidé le maquis dès 1942, figure très populaire, a été relevé de ses fonctions sous prétexte qu'il était l'"Homme de ROMANS" par 2 délégués dont un au moins n'est pas Français.

Aussi, l'agitation est-elle grande à Ambérieu. Or, je connais bien la population de l'Ain dont le patriotisme a toujours été éclairé et je n'ai pu développer mon action militaire, augmenter les effectifs, combattre, et subsister que grâce à l'affection que m'apportait la majorité des habitants de l'Ain.

J'étais oublié les arguments développés par M. le Commissaire de la République Grégoire et M. Yves FARGE au cours des trente minutes d'entretien que nous avons eu il y a un mois. Les opérations de juillet ayant été un désastre pour la population qui est très surexcitée contre moi.

Tout d'abord, j'affirme une fois de plus, que nos pertes en Juillet ont été inférieures à 2 %, que celles de la population ont été élevées, certes très douloureuses, mais inférieures de beaucoup à celles du Vercors où, d'ailleurs 1.000 gars du maquis sont tombés, inférieures à celles des Savoies et nous avons immobilisés 10 jours, 2 divisions ennemies.

Malgré toutes ces épreuves, les villages, les gros bourgs, les villes de l'Ain, ont continué à me donner des preuves répétées d'attachement que, ni les menaces, ni le temps, ne peuvent altérer.

Le Délégué de la zone nord URODONAL a été témoin de l'accueil chaleureux qui nous a été fait dans un village trois quarts d'heure après un bombardement où 8 civils trouverent la mort. Voici également parce que je l'ai sous la main le texte d'une allocution qui m'a été adressée à Ambérieu le 27 Août 1944 au cours d'une prise d'armes.....

Qu'ai-je donc fait pour être enfermé dans un fort ? Pour être séparé de tous ceux avec qui j'ai passé des heures inoubliables ? Et pour être privé de mon commandement confié par le Général KOENIG ? Ai-je donc démérité à ce point ?

Cependant mon arrestation, autour de laquelle, par la presse et la radio, le Commissaire de la République fait une publicité bien tapageuse, ne résout rien. Le problème de l'Ain qui est peut-être celui de la région reste entier. Les données du malaise vous sont inconnues parce qu'on vous les a cachées. Il y a, à la base, une carence d'autorité, une sorte de... .. envers le parti communiste qui, dans l'Ain, a des effectifs squelettiques, l'incompréhension, mieux même, l'ignorance totale, des aspirations de tous ceux qui ont risqué leur vie en combattant, et l'éclatement soudain et récent d'officiers que nous n'avions jamais vu aux heures d'angoisse, n'est pas précisément favorable à une amélioration du climat.

J'ai, en conséquence, l'honneur de solliciter une audience au cours de laquelle je vous exposerai loyalement la confusion qui règne ici. Entre temps je vous demande à ce qu'une enquête auprès de la masse, auprès des F.P.I. soit menée rapidement car j'ai hâte à nouveau de servir.

ROMANS

Croix de la Libération



- *Transcription de la lettre du lieutenant-colonel Romans au général de Gaulle, 23 septembre 1944. Archives départementales de l'Ain, 180W645*

Le 23 Septembre 1944

Le Lieutenant-Colonel ROMANS
au Général DE GAULLE

J'ai l'honneur d'élever auprès de vous une protestation respectueuse mais ferme au sujet de l'arrestation dont je suis l'objet et dont j'ignore les raisons. Aux questions pressantes que j'ai posées, il m'a été répondu par le Lieutenant-Colonel VALLETTE D'OSIA faisant fonction de gouverneur, ceci :

1°) Vous êtes accusé de maintenir les F.F.I de l'Ain dans la clandestinité alors que votre département est libéré.

J'ai aussitôt précisé que j'étais à Bourg une heure après sa libération c'est-à-dire vers 9 heures du matin, que je suis allé aussitôt à la Préfecture où M. BLANCHARD, Préfet, m'a fixé un rendez-vous pour l'après-midi. Je me suis entretenu avec lui des questions relatives à l'ordre et je lui ai fait part de mon prochain départ pour Londres où l'Etat-Major m'appelait. Or, je suis parti à Londres le soir même de la libération totale du département et c'est à Londres, 24 heures après mon arrivée, que j'ai reçu un câble m'informant que j'étais relevé de mon commandement par le délégué des opérations sud.

J'ai immédiatement communiqué ce message de mon P.C au Colonel VERNON Chef d'Etat-Major du Général KOENIG et, comme il convenait je suis allé à PARIS. Là, j'ai été reçu par le Général KOENIG qui ignorait, lui aussi, le motif de cette sanction.

Je suis donc revenu dans l'AIN, le 14 septembre étant privé du commandement des F.F.I et après une absence de 8jours.

En quoi donc pouvais-je organiser la prétendue clandestinité ?

Depuis mon arrivée, j'ai mis sur pied l'unité mobile qui devait, sous mon commandement partir vers l'Est.

J'ai fait mes adieux, au cours d'une prise d'armes à Artemare, Place du Monument aux Morts car Artemare est le point de départ réel des maquis de l'AIN dont j'ai l'honneur d'être l'animateur et le Chef depuis novembre 1942.

2°) Il y a dans l'AIN un désordre très grand.

C'est exact. Mais la responsabilité de cet état de choses qui éclate aux yeux de l'observateur le moins averti, ne saurait m'incomber. En effet, la confusion provient d'une mise en échec systématique de Chefs des F.F.I depuis la libération. C'est ainsi que M. le Préfet de l'AIN

considère qu'il y a des F.F.I, des F.T.P, les Commandos. Fort de ces « distingués », il traite sur un pied d'égalité, les Chefs de ces unités avec le chef des F.F.I.

Mon successeur, le Commandant Chabot, n'a pu de ce fait, acquérir même pas une parcelle de mon autorité. Or, les effectifs sont les suivants :

Hommes armés :

1°) MAQUIS – AS6.200

2°) F.T.P.....1.000

(ils étaient 800 au 15 août)

3°) COMMANDOS..... 300

Outre la supériorité numérique qui n'est pas respectée, il y a une ignorance du rôle du Chef de F.F.I par trop excessif.

Aussi, peu à peu, tout ce que j'avais construit depuis 2 ans, tout ce qui avait résisté aux assauts de la Milice, des Allemands, de la police a été progressivement désorganisé, détruit. A Ambérieu, par exemple, 2 jours après l'arrivée de nos troupes, le président du Comité de Libération de la Région, M. Démia, un grand Français ayant aidé le maquis dès 1942, figure très populaire, a été relevé de ses fonctions sous prétexte qu'il était l'"Homme de Romans". Par deux délégués dont un au moins n'est pas Français.

Aussi, l'agitation est-elle grande à Ambérieu. Or, je connais bien la population de l'Ain dont le patriotisme a toujours été éclairé et je n'ai pu développer mon action militaire, augmenter les effectifs, combattre, et subsister que grâce à l'affection que m'apportait la majorité des habitants de l'Ain.

J'en ai oublié les arguments développés par M. le Commissaire de la République Grégoire et M. Yves FARGE au cours des trente minutes d'entretien que nous avons eu il y a un mois. Les opérations de juillet ayant été un désastre pour la population qui est très surexitée [*sic*] contre moi.

Tout d'abord, j'affirme une fois de plus, que nos pertes en Juillet ont été inférieures à 2%, que celles de la population ont été élevées, certes très douloureuses, mais inférieures de beaucoup à celles du Vercors où, d'ailleurs 1.000 gars du maquis sont tombés, inférieures à celles des Savoies et nous avons immobilisés [*sic*] 10 jours, 2 divisions ennemies.

Malgré toutes ces épreuves, les villages, les gros bourgs, les villes de l'AIN, ont continué à me donner des preuves répétées d'attachement que, ni les mensonges, ni le temps, ne peuvent altérer.

Le Délégué de la zone nord URODONAL a été témoin de l'accueil chaleureux qui nous a été fait dans un village trois quarts d'heure après un bombardement où 6 civils trouvèrent la mort. Voici également parce que je l'ai sous la main le texte d'une allocution qui m'a été adressée à Ambérieu le 27 août 1944 au cours d'une prise d'armes.....

Qu'ai-je donc fait pour être enfermé dans un fort ? Pour être séparé de ceux avec qui j'ai passé des heures inoubliables ? Et pour être privé de mon commandement confié par le Général KOENIG ? Ai-je donc démérité à ce point ?

Cependant mon arrestation, autour de laquelle, par la presse et la radio, le Commissaire de la République fait une publicité bien tapageuse, ne résout rien. Le problème de l'AIN qui est peut-être celui de la région reste entier. Les données du malaise sont inconnues parce qu'on vous les a cachées. Il y a, à la base, une carence d'autorité, une sorte de envers le parti communiste qui, dans l'Ain, a des effectifs squelettiques, l'incompréhension, mieux même, l'ignorance totale, des aspirations de tous ceux qui ont risqué leur vie en combattant, et l'éclosion soudaine et récente d'officiers que nous n'avions jamais vu *[sic]* aux heures d'angoisse, n'est pas précisément favorable à une amélioration du climat.

J'ai, en conséquence, l'honneur de solliciter une audience au de laquelle je vous exposerai loyalement la confusion qui règne ici. Entre temps je vous demande à *[sic]* ce qu'une enquête auprès de la masse, auprès des F.F.I soit menée rapidement car j'ai hâte à nouveau de servir.

ROMANS
Croix de la Libération

Ressources

- **Bibliographie**

Ouvrages en consultation au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain.

[L'engagement résistant dans l'Ain](#), D. Cano (dir.), Florence Saint-Cyr Gherardi, Séverine Champonnois, Nathalie Le Baut - Département de l'Ain - Direction des Musées départementaux, Bourg-en-Bresse, 2013

[Objectif Meximieux](#), Général F. Lescel – DG Communication, Coll. L'histoire proche, 2000.

[Mardi noir à Nantua – Rafle du 14 décembre 1943](#), scénario de P. Mercier et S. Meralli ; dessin de J. Duparcmeur, Les amis du musée de la Résistance et de la Déportation, Nantua, 2020

[Oyonnax – Ils ont osé – Le maquis défile le 11 novembre 1943](#), scénario de P. Mercier et S. Meralli ; dessin de J. Duparcmeur, Les amis du musée de la Résistance et de la Déportation, Nantua, 2021

[Ambérieu-en-Bugey – 52 locos H.S – Opération à haut risque le 6 juin 1944](#), scénario de P. Mercier ; dessin de J. Duparcmeur, Les amis du musée de la Résistance et de la Déportation, Nantua, 2022

[Bourg-en-Bresse – Lalande se rebelle](#), scénario de P. Mercier ; dessin de J. Duparcmeur, Les amis du musée de la Résistance et de la Déportation, Nantua, 2023

[Meximieux – Amère victoire – 1^{er} et 2 septembre 1944](#), scénario de P. Mercier ; dessin de J. Duparcmeur, Les amis du musée de la Résistance et de la Déportation, Nantua, 2024

[Mémorial de l'Oppression – Région Rhône-Alpes](#), Commissariat de la République, Lyon, 1945

- **Expositions itinérantes à emprunter gratuitement**

[Un avant-goût de la libération dans le Bugey \(8 juin – 10 juillet 1944\)](#)

Exposition proposée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. Le 8 juin, une partie du Haut-Bugey et du Haut-Jura est libérée par les maquisards. Leur chef, Romans, proclame la IV^{ème} République et administre ce secteur. Mais très vite l'euphorie laisse place à l'amertume. Le 10 juillet, les Allemands déclenchent une violente contre-offensive, l'opération Treffenfeld.

L'exposition se compose de : - 6 panneaux L 80 x H 200 cm sur enrouleur autoportant dit « Roll-up » conditionnement en sacs de transport individuels

[La libération dans l'Ain](#)

Exposition proposée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. A partir d'août 1944, les maquis de l'Ain intensifient leurs actions de guérilla et les Alliés progressent vers Lyon provoquant le repli des troupes allemandes du département. Mais il faudra encore livrer une dernière bataille à Meximieux avant que ne vienne l'heure tant espérée de la Libération.

L'exposition se compose de : - 5 panneaux L 80 x H 200 cm sur enrouleur autoportant dit « Roll-up » conditionnement en sacs de transport individuels

Dortan, la cité du renouveau

Exposition proposée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain. Le 21 juillet 1944, les troupes allemandes incendient la ville. La plupart des habitants, réfugiés sur les hauteurs, assistent impuissants à la destruction de leurs maisons. La libération de l'Ain achevée, il faut envisager de reloger les sinistrés. Une cité provisoire voit le jour. Elle constitue un parfait exemple de la politique de reconstruction voulue par le gouvernement de la République. Une nouvelle vie de village s'organise dans les blocs de la cité.

L'exposition se compose de : - 5 panneaux L 80 x H 200 cm sur enrouleur autoportant dit « Roll-up » conditionnement en sacs de transport individuels

Renseignements et réservation :

expositionsenpret@ain.fr

Tél : 04 74 32 76 10

www.patrimoines.ain.fr

- **Sites à consulter**

<https://www.ain.fr/80-ans-1944-liberation/> : à l'occasion des commémorations des 80 ans de la Libération, le Département de l'Ain propose diverses ressources pour aborder le sujet.

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/revue/1944-la-rupture-0> : revue du Ministère des armées, avec un dossier consacré à la Libération de la France en 1944

<https://histoire-image.org/> : site proposant des analyses d'images

<https://ehne.fr/fr> : encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe. Ce projet est issu du LabEx EHNE, aujourd'hui portée par Sorbonne Université et le ministère de l'Éducation nationale. Il propose des articles scientifiques écrits et expertisés par des universitaires, en libre accès et bilingues (français, anglais)

<https://www.lumni.fr/> : ce site dédié aux élèves et aux professeurs propose de nombreux documents, notamment vidéo. On y trouve par exemple le film *Ceux du maquis* tourné en 1943 dans l'Ain (<https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000000271>)

- **Personnes ressources**

Séverine CHAMPONNOIS : médiatrice culturelle au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

Maxime TRESSENS : médiateur culturel au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

⇒ Tél : 04 74 75 07 50

⇒ Mail : musee.resistance@ain.fr

Renaud FOGOLA : enseignant en histoire-géographie au collège Rostand d'Arbent et professeur relais au Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

⇒ Renaud-Jean-Lou.Fogola@ac-lyon.fr